

Vol. 24 n° 47 Edmonton, le 23 novembre 1990 20 pages 50¢

• L'ATA l'organise pour la deuxième fois

Colloque sur l'éducation française en Alberta

à lire en page 3

Inauguration officielle de l'école...

à lire en page 6

Le Manitoba aura sa radio...

à lire en page 8

L'apiculture continuera à bourdonner...

à lire en page 10

Pensée de la semaine...

Aimer et être aimé, c'est le comble du bonheur

(Smith)

• Une étude révèle des chiffres intéressants

Une école française à Medley ou à Bonnyville?

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Même si une telle nouvelle ne fait pas l'unanimité dans cette région, il semble bien qu'une école homogène francophone dans le district de Lakeland recruterait le nombre d'élèves nécessaire si on annonçait son établissement.

C'est en tout cas ce qu'on peut croire après avoir consulté les résultats de l'enquête effectuée par Lawrence Beaudry de la firme Western Management Consultants Edmonton pour le compte d'Alberta Education, de la Commission scolaire catholique de Lakeland no. 150, de la Commission scolaire publique de Lakeland no. 5460 et du District scolaire de Medley no. 5029.

L'étude s'est faite auprès des parents dont les enfants ont le droit d'être éduqués en français conformément à l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Elle a été conçue dans le but de constituer une base de données qui aidera les conseils scolaires à prendre des décisions relatives aux futurs programmes français dans cette région. Les données ont été recueillies auprès de 466 familles représentant 1 052 enfants admissibles.

Même si le programme d'immersion française arrive au premier rang quant à la préférence des parents pour 317 (30%) enfants, l'école francophone homogène et distincte est la solution préférée pour 172 (16%) des enfants. Elle est au quatrième et dernier rang, après l'école anglaise homogène qui est le choix pour 260 (25%) des enfants, et le programme francophone dispensé au sein d'une école à deux voies, qui est en troisième position avec 226 (21%) des élèves.

Il est à noter que les parents du district de Medley pouvaient choisir une cinquième option, soit école francophone/immersion française. Les parents de 34 élèves (18%) l'ont indiquée comme premier choix.

L'enquête a aussi porté sur la préférence des parents quant à la situation géographique d'une école francophone homogène (Bonnyville, Medley, Grand Centre ou Cold Lake).

La préférence était Medley. Les parents de 95 élèves se sont déclarés prêts à envoyer leurs enfants à Medley si une école francophone homogène s'y trouvait. Cependant, seuls les parents de 13 enfants du Lakeland Catholic et de 4 enfants du Lakeland Public ont indiqué que leurs enfants fréquenteraient cette école.

Bonnyville occupe le second rang. Les parents de 85 enfants se disent prêts à envoyer leurs enfants à Bonnyville si une école francophone homogène s'y trouvait. Cependant, seuls les parents de 3 élèves de Medley accepteraient que leurs enfants se rendent à Bonnyville.

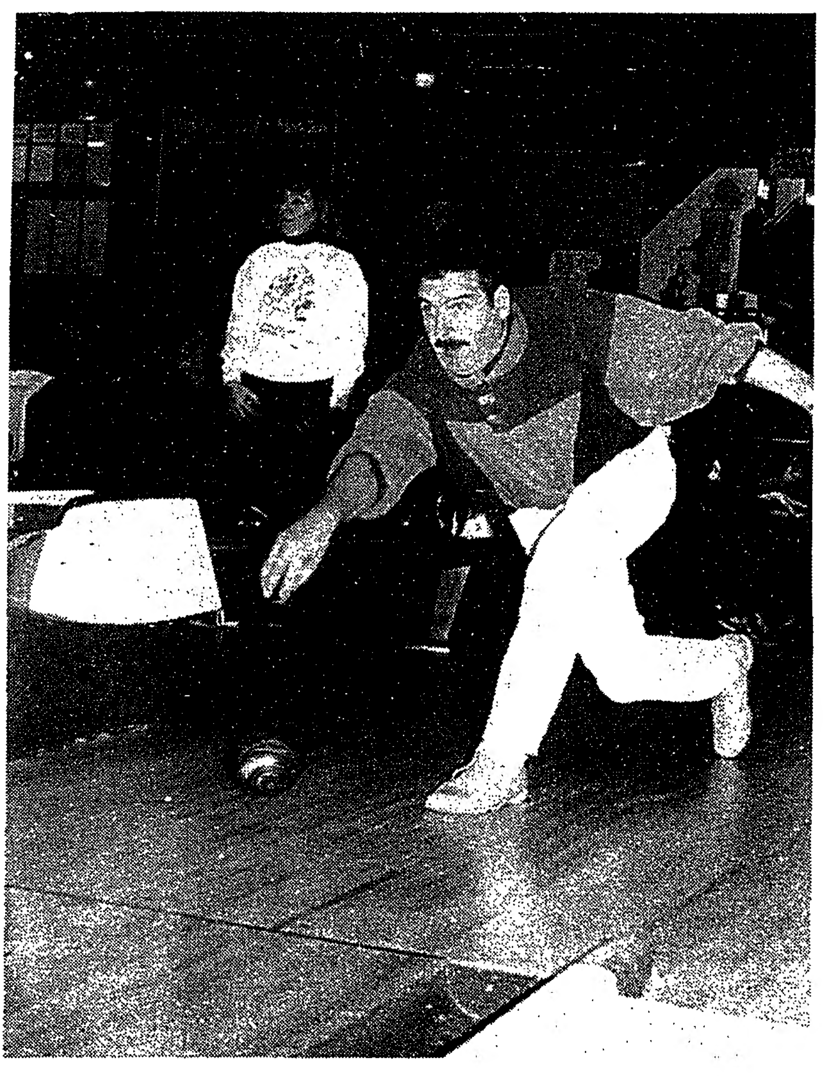
D'après les chiffres, il y aurait donc 78 élèves qui fréquenteraient une école francophone homogène à Medley et 82 élèves dans une autre école à Bonnyville si une école francophone homogène ouvrait dans chacune de ces régions la même année.

On se rappellera que l'école francophone de Legal a ouvert ses portes en septembre dernier avec un peu plus d'une quarantaine d'élèves inscrits.

À l'intérieur du questionnaire distribué aux parents, on retrouvait cette question: «Désirez-vous apporter d'autres commentaires ou suggestions au sujet des programmes dispensés dans la langue de la minorité?». Sur les 260 réponses relevées, 191 commentaires s'opposent à la création d'un tel établissement.

Parmi les raisons invoquées, 70 réponses font part de l'impact social négatif que pourrait avoir une école francophone homogène. La préférence pour la structure existante a été invoquée dans 47 des commentaires, tandis que 41 réponses s'inquiétaient des conséquences financières.

Tournoi de quilles



Paul Picard de Sherwood Park était parmi la centaine de quilleurs enthousiastes qui ont participé au premier tournoi annuel de quilles organisé par le Centre Marie-Anne-Gaboury et la Société acadienne de l'Alberta le samedi 10 novembre dernier à la salle de quilles du centre d'achats Bonnie Doon. Deux équipes, les Outardes dans la catégorie «A» et les Mésanges dans la catégorie «B», ont remporté les grands honneurs.

(Photo Pierre Brault)

(Voir autres photos en page 11)

À surveiller dans la prochaine édition Le Franco-Jeunesse

• Pour le chômage en 1991

La prestation passera à 408 $ par semaine

APF - La prestation hebdomadaire maximale d'assurance-chômage passera de 384 $ à 408 $ en 1991 a annoncé la Commisson de l'emploi et de l'immigration du Canada.

Pour profiter du Régime d'assurance-chômage, les travailleurs devront toucher un montant minimum hebdomadaire de 136 $ par semaine en 1991, ou travailler un minimum de 15 heures par semaine chez le même employeur. La rémunération maximum assurable passera de 640 $ à 680 $ par semaine.

Avec la récente adoption de la réforme de l'assurance-chômage, un employé devra travailler entre trois et six semaines de plus selon les régions pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage.

• Remise de charte

Le club Toastmaster francophone de Fort McMurray en fête

par NIMA HANAFI



C'est avec joie et grande émotion que le président Jean-Guy Thibaudeau (au centre) a reçu la charte du nouveau club Toastmaster francophone de Fort McMurray.

(Photo club Toastmaster)

FORT McMURRAY - Les mots «Pionniers de l'Ouest» vont sans doute vous faire penser aux gens qui venaient vers l'ouest de l'Amérique en quête d'une meilleure vie, et qui sont passés par plusieurs obstacles sans abandonner d'espoir. Non, il ne s'agit pas de ces gens-là, mais de 21 membres d'un club de toastmasters qui ont quelque chose en commun avec les vrais pionniers de l'Ouest. Eux aussi, ont travaillé dur pendant une année à essayer de former un club de toastmasters qui aidera les gens à mieux communiquer car l'art de savoir parler en public s'apprend aussi. C'est malheureusement quelque chose qu'on n'a pas l'occasion d'approfondir à l'école où l'accent est mis sur les sujets d'ordre technique. Dans la vie courante, nous passons la plus grande partie de notre temps à communiquer, que ce soit avec nos collègues dans le domaine professionnel ou dans notre milieu familial ou même dans des occasions sociales.

Le club «Les Pionniers de l'Ouest» a commencé sa tâche ardue en 1989 quand Thérèse Duperron et Jean-Guy Thibaudeau, membres du club anglophone Waterways, ont eu l'idée de former un club Toastmaster francophone où les gens qui parlent le français auraient l'occasion non seulement de préserver la langue mais aussi d'apprendre à parler avec confiance en public avec tout ce que cela implique comme talents de communication. Le rêve de Jean-Guy et Thérèse est devenu réalité et ceci grâce aux efforts de Prakash Mullick également membre du club Waterways et avec l'aide des membres.

Le 23 août et le 27 octobre resteront des dates inoubliables pour les membres fondateurs du club. La première est celle de l'incorporation officielle du club au sein de «Toastmasters international» dont le siège est à Mission Viejo en Californie. La deuxième date est celle de la remise de la charte. Une soirée fut organisée au Mackenzie Park Inn de Fort McMurray où les membres ainsi que les invités ont assisté et fêté avec grande émotion la naissance de leur club. Le programme de la soirée a commencé par la présentation d'importantes personnalités dans le domaine des toastmasters, venues spécialement d'Edmonton pour partager ce moment précieux avec eux. Parmi ces personnalités se trouvaient: Mme Liz Pasieka, gouverneur du district 42, qui englobe tous les clubs Toastmaster en Alberta et en Saskatchewan, Audrey Kotelniski, lieutenant gouverneur de la division D, et Rob Armstrong, gouverneur du secteur 17.

Après la présentation des invités, Jean-Guy Thibaudeau a donné un aperçu historique du club. Puis ce fut le moment du dîner qui était sous forme d'un buffet varié que les gens ont bien apprécié. Le dîner fut suivi d'une séance d'improvisation dirigée par Léo Parent, membre du club, qui a préparé un sujet bilingue par respect pour les anglophones présents.

La deuxième partie de la soirée fut animée par Thérèse Duperron. Thérèse appartient aux trois clubs Toastmaster de Fort McMurray. C'est une anglophone qui a beaucoup d'intérêt pour la langue française et qui a contribué de façon remarquable au développement du club «Les Pionniers de l'Ouest».

Un sketch de quinze minutes fut donné par quatre membres du club: Thérèse Duperron, Francine Ladouceur, Ahmed Hanafi et Nima Hanafi. Ce fut un moment de détente pour les gens présents qui ont ri de bon coeur des situations que peuvent vivre les anglophones et les francophones quand ils essaient de communiquer ensemble. Le sujet était bien choisi pour l'occasion car c'est de ça que la club Toastmaster traite: apprendre aux gens à mieux parler.

Un discours fut donné par Suzanne Thibaudeau. Elle a raconté la longue lutte des Pionniers de l'Ouest avec tout ce que cela a impliqué comme motivation, persévérance et courage. La tâche de rassembler le nombre nécessaire de membres afin de former le club n'était pas des plus faciles. Il y avait des hauts et des bas mais on arrivait toujours à remonter la pente. Suzanne a beaucoup contribué à l'épanouissement du club, elle a en effet participé au concours d'art oratoire national organisé à l'occasion de la fête du Canada et fut classée deuxième.

Le club «Les Pionniers de l'Ouest» a été parrainé depuis le début par le club anglophone «Waterways» de Fort McMurray. Phyllis Papineau, D.T.M. (Distinguished Toastmaster Membre) titre distingué chez les toastmasters, a guidé et fait profiter le club de son expérience inestimable. Le club lui est très reconnaissant pour son aide.

Ken Billingsley du club «Waterways» a remis au nom de son club un certificat d'achat à Jean-Guy Thibaudeau pour défrayer le coût de la bannière.

La dernière et la plus émouvante étape de la soirée fut celle de la remise de la charte. Mme Liz Pasieka a remis la charte à Jean-Guy Thibaudeau qui l'a reçue avec grande émotion et des larmes aux yeux. Ce fut un moment inoubliable pour tous les membres du club.

La remise de la charte fut suivie de la remise d'un certificat à chacun des membres.

Après cela Mme Liz Pasieka a donné un discours dans lequel elle a dit une phrase très profonde: «Success is not final, failure is not fatal» c'est-à-dire «le succès n'est pas une fin en soi et l'échec n'est pas fatal». Elle a surtout mentionné dans son discours l'importance de partager son expérience avec les gens. Elle a parlé de tous les éléments positifs que les clubs Toastmaster apportent aux membres qui en font partie et par conséquent à la société. Parmi eux la faculté d'apprendre l'art de communiquer avec une bonne maîtrise de soi, créer une meilleure société dans laquelle les gens communiquent dans leur langage de préférence. Chaque membre a des qualités uniques dont il fait profiter la société. Le discours profond de Liz fut suivi par un discours humoristique de Rob Armstrong.

Les clubs Toastmasters utilisent un marteau, symbole de puissance pour celui qui le détient. Léo Parent membre des «Pionniers de l'Ouest» a utilisé ses talents de bricoleur pour fabriquer 3 marteaux dont il a fait cadeau à chaque club de Fort McMurray: un pour le club «Waterways», un pour le club «Keyano» et un pour «Les Pionniers de l'Ouest». Cela illustre l'esprit de partage que Liz Pasieka a mentionné dans son discours.

Les clubs Toastmasters ont besoin d'un manuel qui décrit les rôles de chaque fonction lors d'une soirée de toastmaster telle que huissier, maître des improvisations, etc. Les Pionniers de l'Ouest ont préparé leur manuel à partir de celui de Waterways qu'ils ont traduit en français. La traduction a été faite par Prakash Mullick, Suzanne et Jean-Guy Thibaudeau, Léo Parent et Ahmed Hanafi.

Après la remise des marteaux, Prakash a remis à chaque personnalité venue d'Edmonton un manuel version anglaise du club Waterways et un manuel version française du club Les Pionniers de l'Ouest. La réunion fut clôturée par Jean-Guy Thibaudeau avec des mots de remerciements.



SOMMAIRE

• Historienne franco-albertaine

Sr Alice Trottier reçoit l'Ordre des francophones d'Amérique

EDMONTON - L'intérêt du Québec à la consolidation de la vie française en Amérique est à la source de cet hommage de haute valeur, qu'est l'Ordre des francophones d'Amérique, créé en 1978.

Le Conseil de la langue française du Québec tient à reconnaître, par une cérémonie annuelle, les mérites de personnes qui ont consacré une part importante de leur carrière au maintien, au développement et à l'épanouissement de la culture et de la langue française. Pour ce qui est de Sr Alice Trottier F.J., elle a su, surtout par l'enseignement de l'histoire, éveiller chez ses élèves albertains, un profond attachement aux valeurs culturelles qui ont inspiré les francophones des provinces de l'Ouest. De plus, Sr Alice Trottier est co-auteure de Les Filles de Jésus en Amérique et elle est aussi engagée dans un projet d'histoire des oblats dans l'Ouest. Présentement, elle écrit l'histoire de Morinville qui fêtera son 100e anniversaire en 1991.

La remise de la médaille de l'Ordre des francophones de l'Amérique a eu lieu à l'Hôtel des Gouverneurs, Québec, le jeudi 25 octobre 1990. Sr Georgette Beaudry, provinciale des Filles de Jésus à Trois-Rivières a reçu, en l'absence de Sr Trottier, les honneurs de l'Ordre.



Sr Alice Trottier

Dans un prochain avenir, une présentation sera faite à Sr Trottier, à Edmonton.

Au nom des francophones de l'Amérique, surtout de ceux de l'Alberta, nous félicitons Sr Alice Trottier pour son travail et sa ténacité à promouvoir, avec fierté, le fait français dans l'Ouest.

À la 3...

• L'ATA l'organise pour la deuxième fois

Colloque sur l'éducation française en Alberta

EDMONTON - Les 18 et 19 janvier 1991, l'Alberta Teachers' Association organise un deuxième colloque sur l'éducation française en Alberta. Subventionné en partie par le Secrétariat d'État et l'Alberta Advance Education, ce colloque a pour but de permettre une réflexion sur divers points reliés à l'éducation française en Alberta.

Le fait français dans les écoles albertaines sera au centre des discussions. Ce colloque s'adresse à tous les enseignants qui oeuvrent professionnellement en français en Alberta, en programme français pour élèves francophones, en programme d'immersion française ou en programme de français langue seconde ou français de base.

Le colloque débutera le vendredi soir à 19h30 avec l'allocution d'ouverture de madame France Levasseur-Ouimet, professeure d'enseignement à la Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta. Madame Ouimet a intitulé sa présentation «Visages de la communauté franco-albertaine: Bilan et perspective».

Elle fera le bilan du cheminement historique des Franco-Albertains, repassera la «petite histoire» et «les grands moments» jusqu'à la décision de la Cour suprême et l'Accord du lac Meech; en bref elle fera revivre les petites nouvelles et les grandes nouvelles qui ont touché les Franco-Albertains personnellement, professionnellement et politiquement et qui constituent aujourd'hui leur histoire. Elle relèvera ensuite le défi d'offrir des perspectives d'avenir dans le domaine de l'enseignement en français langue maternelle et seconde.



France Levasseur-Ouimet

Pendant la journée du samedi, des séances de travail suivront la présentation de monsieur Normand Frenette du «Ontario Institute for Studies in Education» de l'Université de Toronto. Sa présentation est intitulée «Comment penser l'enseignement en langue minoritaire».

M. Frenette invitera à réfléchir au fait que la culture dans laquelle nous vivons détermine les préoccupations professionnelles et le sujet des recherches en éducation.

Durant la journée du samedi, les organisateurs espèrent recevoir monsieur Stuart Goodings, sous-ministre adjoint du Secrétariat d'État et représentant du ministère de l'Éducation. Il pourrait faire part des intentions du gouvernement en ce qui concerne le financement de l'éducation française en Alberta.

Les enseignants intéressés au passé et à l'avenir de l'éducation française en Alberta sont cordialement invités à s'inscrire. Certaines personnes, formant un groupe représentatif des divers organismes impliqués dans l'éducation française en Alberta, recevront une invitation spéciale. Cependant la majorité des participants seront des enseignants des classes francophones, d'immersion française, de français langue seconde et de français de base, à tous les niveaux des différentes régions de la province.

• Commission royale sur le transport

Pas de solution miracle, mais beaucoup de sérieux

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Il ne reste plus que trois villes à visiter pour la tenue d'audiences publiques dans la cadre de la Commission royale d'enquête sur le transport des voyageurs se déroulant présentement dans une trentaine de villes à travers le pays.

Les audiences publiques ont débuté en août dernier et se termineront en effet au mois de décembre en Colombie-Britannique. Les commissaires ont commencé leur travail au printemps 1990.

Le mandat de la commission est général: on veut étudier tous les modes de transport, et non pas un en particulier. L'étude et le rapport porteront sur le rôle d'un système national intégré de transport interurbain des voyageurs, la structure d'un tel système et les relations entre les divers modes de transport, les possibilités et les contraintes que présente ce système, et finalement les modalités financières qui conviennent pour mettre sur pied ce système.

Selon l'un des commissaires, M. Marc Gaudry, les intervenants qui présentent des mémoires tiennent compte de tous les modes de transport. «Nous avons remarqué un immense sérieux et un grand sens de la complexité de la part de tous. Personne n'a de solution miracle, et personne ne croit que le domaine des transports est une chose simple», affirme M. Gaudry, directeur-adjoint du Centre de recherche sur les transports de l'université de Montréal.

Tout au long de ces audiences, plusieurs mémoires ont été présentés avec une idée particulière. Par exemple, certains affirment qu'il faut gérer les modes comme un seul système de transport; si l'on décide de fermer une voie ferroviaire, les subventions devront compenser pour les dommages causés à la route.

On peut remarquer aussi un souci croissant pour l'environnement. Le train, s'il est rempli à capacité, peut s'avérer un moyen efficace de combat contre la pollution.

Les mémoires présentés tiennent compte aussi du financement de tous ces changements. Des suggestions de routes à péage sont ressorties.

À ce jour, plus de 700 mémoires ont été reçus, et selon le commissaire Marc Gaudry, plusieurs centaines sont encores attendues.

C'est au printemps prochain que la Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada présentera un rapport intérimaire. La commission, qui a un mandat de trois ans, doit remettre son rapport final avant la fin de 1992.

Il est encore temps pour la population d'envoyer un mémoire à cette commission. Vous pouvez faire parvenir vos idées par écrit ou bien par téléphone. Pour plus d'informations, communiquez avec la Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada, au 1-800-267-4389.

Le français, ça me regarde

par GUY SCHERRER (collaboration spéciale)

LEGAL - Vous vous souvenez, c'est le nom d'un concours de français à l'école Notre-Dame et à l'école francophone de Legal. En bref, il y a un mois, un personnage bizarre, Louis-André Faute ou bien Prof. L.A. Faute a demandé l'aide des élèves pour trouver des fautes de français.

Après un mois de recherche, les élèves de l'école Notre-Dame d'Edmonton ont recueilli 32 fautes de français. De leur côté, à l'école francophone de Legal, 10 élèves ont trouvé 16 fautes différentes. En regardant ces fautes, on peut remarquer des erreurs de tout acabit. Voici quelques exemples:

«Cola au régime», le régime c'est sûrement un bon parfum.

«Avouter les tranches...» c'est un verbe que je ne connais pas.

«Si jámais...» l'accent aigu sur le «a», c'est peut-être une nouvelle mode?

«Verser l'eau de bouiller sur les nouilles de tendre. Outrer de l'eau et frire jusqu'à ce que it devient a brun, faire frire votre choix des légumes ou/et servir au haut de nouilles frite», sans commentaires.

Pour remercier les élèves de leur participation, un prix fut tiré au sort parmi les participants. Le prix est un certificat cadeau de 20 $, gracieuseté de la librairie Le Carrefour.

À l'école Notre-Dame, le certificat cadeau du Carrefour a été gagné par Stéphane Jeffery. Lisa Hamand s'est méritée le même prix à l'école francophone de Legal.

Merci à tous les participants et à la librairie Le Carrefour.

• L'Association multiculturelle francophone de l'Alberta

De l'argent pour cette nouvelle association



par MARTYNE COUTURE

Mme Evelyne St-Amand-Hubert, présidente de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta (AMFA), reçoit ici des mains du député de Elk Island, M. Brian O'Kurley, un chèque de 20 000 $ afin de mettre en branle officiellement les activités de l'AMFA. On veut ainsi, par le biais de cette association, regrouper les ethnies francophones de l'Alberta. «Notre association pourrait prévoir l'assimilation des nouveaux arrivants parlant français. Nous pourrons maintenant leur offrir un service d'accueil, où nous les mettrons au courant des services francophones offerts en Alberta et où nous pourrons les aider à se trouver un emploi», affirme la présidente Evelyne St-Amand-Hubert. De plus, elle prévoit se rendre bientôt dans les régions à travers la province. D'ici un an, l'association espère regrouper plus d'une centaine de membres.

(Photo Martyne Couture)

Louis Riel, 105 ans après...

Le 16 novembre 1886, Louis Riel était pendu haut et court à Régina en Saskatchewan pour trahison. En 1885, le Canada a connu un début d'été chaud à Batoche. Louis Riel et ses compagnons ont tout fait pour tenir tête aux troupes du général Middleton. Ils ont voulu défendre leurs droits les plus légitimes, des droits humains les plus élémentaires. Mais le gouvernement du Canada n'a pas compris, n'a pas voulu comprendre ce que la nation métisse désirait. Le gouvernement d'alors a envoyé l'armée, non pas pour négocier mais pour battre ces «rebelles».

Cent cinq ans plus tard... la même injustice se perpétue. Le Canada a connu son «été des Indiens» le plus chaud depuis de nombreuses années. Encore une fois, le gouvernement n'a pas compris. Il a envoyé son armée à Oka. Le calme étant revenu, pour le moment, le gouvernement ne semble pas réaliser que la situation est délicate et qu'il doit dans les plus brefs délais trouver des solutions aux problèmes des autochtones sinon il risque un été 1991 encore plus chaud.

Le vendredi 16 novembre dernier, une centaine de personnes ont voulu commémorer à leur manière la mort de Louis Riel devant la législature albertaine. Les organisateurs avaient invité la présidente de l'ACFA madame France Levasseur-Ouimet à participer à cette manifestation et elle s'y est présentée. Elle y a apporté les salutations et l'appui moral de la communauté franco-albertaine, très honorée qu'on l'ait invitée comme représentante de la communauté francophone de l'Alberta.

Éditorial

Depuis quelques années, des liens se sont tissés entre les deux communautés, métisse et franco-albertaine, qui, comme minorités, ont vécu et vivent encore presque les mêmes problèmes et les mêmes frustrations. Il en est de même avec les autres groupes ethnoculturels. La nouvelle politique de l'ACFA sur les relations communautaires n'est-elle pas un signe d'ouverture et une reconnaissance inconditionnelle de la communauté nationale des autochtones?

Depuis que Riel est mort, les Canadiens de langue française et les Métis n'ont cessé de crier à l'injustice, n'ont cessé de réclamer du gouvernement fédéral qu'il reconnaisse l'innocence de Riel. Qu'il reconnaisse que c'était une exécution gratuite.

Au cours de ces derniers mois, le premier ministre Brian Mulroney a entrepris de s'excuser au nom de la nation canadienne auprès des Chinois, des Ukrainiens et des Italiens qui ont été injustement internés au cours de la Deuxième Grande Guerre.

Notre premier ministre aurait posé un geste combien généreux et courageux en proclamant l'innocence du Chef Métis à l'occasion du 105e anniversaire de sa mort et en le réhabilitant aux yeux du monde entier.

Hélas, lorsqu'il s'agit de poser un geste politique de ce genre, les politiciens trouvent rarement le courage.

Espérons que les Métis n'attendront pas encore un autre cent ans pour que le gouvernement fédéral reconnaisse que Louis Riel a eu le courage de ses convictions.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Plus qu'un mois avant Noël

Le Temps des Fêtes arrive à grand pas. Il ne reste qu'un mois avant la grande fête de Noël. Déjà les magasins et les centres d'achats sont abondamment décorés. Chacun commence à penser à l'achat des cadeaux aux personnes qu'il aime, si ces achats ne sont déjà faits.

Mais, à cette période de l'année, le problème de la boisson refait surface. On mêle la boisson à tout et tous les prétextes sont bons pour consommer ces spiritueux.

Heureusement, les autorités policières à travers le Canada ont mis sur pied des programmes pour encourager les automobilistes à ne pas consommer de boisson s'ils prennent le volant. Le programme «Checkstop» est en vigueur en Alberta en ce temps de réjouissances et rappelle aux usagers de la route qu'ils doivent être prudents et surtout respecter la vie, non seulement la leur mais aussi celle des autres.

Ces programmes de prévention ont donné au cours des dernières années des résultats positifs et ont permis aux automobilistes de changer leurs habitudes. Les accidents causés par l'alcool sont moins nombreux et cela démontre que les conducteurs sont plus conscients du rôle important qu'ils ont à jouer sur la route et qu'à tout instant des vies humaines sont en danger.

La conduite automobile n'est pas un jeu et demande une attention de tous les instants. Avec des facultés affaiblies par l'alcool, les risques d'accidents augmentent de beaucoup.

Quand on reçoit son renouvellement de prime d'assurance-auto et qu'on constate qu'elle a augmenté, on blâme le courtier ou la compagnie d'assurance. On oublie de se blâmer pour les imprudences que l'on commet chaque jour au volant de son auto; pour les chances que l'on prend se disant que l'autre conducteur va arrêter, va appliquer les freins pour nous céder le passage. L'imprudence ça se paie. On ne réalise pas que les augmentations sont principalement dûes au nombre incroyable d'accidents, aux indemnisations colossales payées aux personnes blessées, aux coûts de réparations des autos, etc, et que dire des pertes de vie qu'on ne peut évaluer en monnaie mais qui font encore plus mal, qui brisent des foyers heureux.

À 60 $ l'heure dans les ateliers de débosselage et le coût des pièces de rechange, la facture de réparations grimpe à vue d'oeil et il ne faut pas un gros accrochage pour que le total atteigne les 1 000 $.

Si les automobilistes redoublaient de prudence sur la route, les primes ne baisseraient probablement pas, mais au moins, elles n'augmenteraient pas non plus.

Il n'est évidemment pas défendu de prendre un petit verre de vin durant un bon repas non plus qu'une bière. C'est l'abus des bonnes choses qui est inacceptable et intolérable.

Soyez prudent sur les routes, non seulement au Temps des Fêtes mais en tout temps de l'année, n'est-ce pas une bonne habitude à prendre pour arriver à destination sain et sauf?

Pierre Brault

• Souper-causerie à Bonnyville

«La morale et la jeunesse»

par GEORGETTE LAVIGNE

BONNYVILLE - Le mercredi 7 novembre, 72 femmes francophones de Bonnyville et des alentours ont assité au 3e souper-causerie. C'était une veillée de camaraderie, d'information et de bonne nourriture. Encore une fois, elles ont su bien s'amuser et se détendre.



Père Ubald Duchesneau

Le conférencier, le père Ubald Duchesneau, omi, a traité d'un sujet assez délicat mais intéressant pour tous, «vivre ensemble» avant le mariage. Il a dit, avec tact et fermeté, que la tradition chrétienne a toujours été opposée à cette pratique. Les statistiques, dit-il, montrent que le taux de succès de ces relations est moins élevé que dans le mariage. Le manque d'engagement est certainement un facteur significatif. Il a aussi parlé de l'amour inconditionnel de Dieu, disant que Dieu n'envoie personne en enfer, mais que l'enfer demeure possible à cause de notre choix libre. Le père Duchesneau a encouragé les parents à être attentifs envers leurs enfants, surtout dans des situations de conflits de valeurs et de continuer à exprimer et à témoigner leurs valeurs.

Le repas a su plaire à tous. Le comité organisateur de cette veillée était composé de: Liette Bugeaud, Monique Lajoie, Carmen Rémillard et Georgette Lavigne. Clémence Lemire, dans son rôle d'agente de liaison, a aidé à la coordination.

• Selon la FNFCF

Les communautés francophones ne doivent pas se fermer aux changements sociaux

APF - Les femmes canadiennes-françaises ne veulent pas être les seules responsables de la transmission de la culture à leurs enfants. Et elles attendent désespérément le jour où elles pourront partager cette tâche.

«La transmission de la culture, c'est une responsabilité qu'on veut partager avec notre conjoint, avec notre famille, depuis au moins quinze ans» lit-on dans le mémoire présenté à la Commission nationale d'étude sur l'assimilation Vision d'avenir, par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

Les femmes ne veulent plus être considérées comme les principales responsables de la transmission de la culture. Elles aimeraient aussi transmettre à leurs filles un plus grand sens de l'autonomie et un sens de l'engagement. Le problème, dit la FNFCF, c'est que les communautés francophones ne reconnaissent pas le travail des femmes à sa juste valeur et voient d'un mauvais oeil le rôle grandissant des femmes dans les communautés francophones. Dans certaines communautés, le mot «féministe» est une accusation et un reproche, se plaint la FNFCF. Le malaise est tel, que dans certaines communautés francophone isolées, on accuse même les femmes de prendre l'emploi des jeunes.



Jou nal hebc madaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 18$ - Étranger: 32$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF Association de la presse francophone

OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Pour la FFHQ

La commission Spicer a préséance

APF - Entre la commission Bélanger-Campeau qui se penche sur l'avenir politique du Québec et la commission Spicer qui interrogera les Canadiens sur le genre de pays qu'ils veulent bâtir, c'est la commission fédérale qui rejoint davantage les intérêts et les préoccupations de la Fédération des francophones hors Québec.

Pour le président de la FFHQ, Guy Matte, tout ce que va permettre la commission Bélanger-Campeau, c'est d'explorer les liens futurs entre le Québec et la francophonie canadienne. Par contre la commission Spicer, qui est composée de citoyens «indépendants» choisis en dehors des cercles politiques, permettra à la FFHQ d'exposer sa vision du Canada de demain, et la place des francophones dans ce nouveau pays.

La FFHQ présentera un mémoire à la commission Bélanger-Campeau tout probablement au mois de décembre. La fédération doit d'abord faire entériner par ses associations membres, le contenu du document qui sera soumis à la commission.

D'autre part, M. Matte dénonce l'absence d'un représentant des francophones de l'extérieur du Québec au sein de la commission Spicer. Des douze membres de ce forum des citoyens, trois sont Québécois.

«Ça n'a pas de bon sens que dans une commission qui doit définir le pays, où on va parler de la dualité linguistique et du régionalisme, qu'on ait oublié


Guy Matte

cette composante», a fait observer M. Matte.

Quelqu'un quelque part au sein du gouvernement avait indiqué à la FFHQ qu'il y avait un francophone de l'extérieur du Québec au sein de la commission Spicer, en la personne de M. Roger Tassé. Même s'il fait carrière à Ottawa depuis les années '60, M. Tassé est tout ce qu'il y a de plus Québécois, et demeure au Québec. M. Matte prend le blâme, pour s'être fait passer un tel sapin. «Notre garde a été baissée un peu trop, on va prendre le blâme pour celle-là».

La FFHQ a fait parvenir une lettre au président du Forum des citoyens, Keith Spicer, de même qu'au premier ministre Brian Mulroney demandant la nomination d'un représentant de la francophonie canadienne de l'extérieur du Québec. La FFHQ est même disposée à soumettre une liste de personnalités francophones pour aider le premier ministre à faire son choix.

Qui devrait siéger sur la commission Spicer? Selon Guy Matte, l'identité importe peu, en autant que la communauté va percevoir ce représentant comme un francophone hors Québec, et que ce représentant veut s'associer à la francophonie hors Québec. Ce pourrait même être un Québécois qui a choisi de vivre et de travailler au sein d'une communauté francophone de l'extérieur du Québec.

• Les jeux d'hiver du Canada

Des retombées économiques de 58 millions

APF - Les Jeux d'hiver du Canada qui auront lieu du 17 février au 2 mars 1991, devraient engendrer des retombées économiques de 58 millions, et permettre la création de 680 emplois dans la région Atlantique, révèle un rapport d'évaluation.

Selon ce rapport, plus de 4 000 bénévoles permettront aux organisateurs de réaliser une économie de près de 11 millions.

Les Jeux du Canada de 1991 attireront 30 000 visiteurs qui dépenseront à eux seuls environ 11 millions. Cela, dit le rapport, permettra au secteur du tourisme d'accroître ses recettes de 10 pour 100 par rapport à 1989. Le rapport souligne que les retombées des Jeux du Canada se feront d'autant plus sentir, qu'ils se dérouleront à une période de l'année où l'économie est traditionnellement calme.

Les Jeux réuniront 2 500 athlètes qui rivaliseront pendant deux semaines dans 19 disciplines sportives.

• Avant de poster les chèques

Le gouvernement attend l'adoption de la TPS

APF - Le gouvernement jure sur ses dieux qu'il sera prêt à percevoir la taxe sur les produits et services (TPS) dès le 1er janvier 1991. Ce qu'il ne peut prévoir cependant, c'est la date à laquelle il fera parvenir à quelque 8.7 millions de Canadiens à faible et moyen revenu leur crédit de TPS.

Le ministre du Revenu national Otto Jelinek a indiqué lors d'une visite guidée du Centre de traitement provisoire de la TPS, que l'envoi des chèques sera retardé, si la TPS n'est pas adoptée d'ici à la fin du mois de novembre par le Sénat.

Selon le système de crédit proposé, les familles ayant un revenu inférieur à 30 000 $ recevront quatre chèques du même montant pour le crédit de la TPS. Le crédit sera calculé une fois l'an, au moment de la déclaration annuelle d'impôt sur le revenu.

Pour un adulte, le crédit de base sera de 190 $ par année. Les familles auront un crédit de base de 100 $ pour chaque enfant de moins de 18 ans. Les adultes célibataires auront droit à un crédit supplémentaire de 100 $, pour tenir compte des dépenses du ménage qu'ils doivent assumer seuls.

Le Centre de traitement provisoire est situé dans un immeuble du centre-ville d'Ottawa. À la fin de 1992, le traitement de la TPS se fera à partir de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard dans un centre permanent.

Le gouvernement a dépensé 8.7 millions en technologie nouvelle pour traiter 12 millions de déclarations et de demandes de remboursement par année. La location des espaces à bureaux à Ottawa coûtera 2.7 millions. Toutes dépenses confondues, Ottawa prévoit dépenser 260 millions pour l'implantation de la TPS en 1990-91.

Quelque 700 000 entreprises se sont déjà enregistrées au ministère du Revenu national. Reste qu'il y a encore le quart des entreprises canadiennes, essentiellement des petits commerces, qui semblent vouloir attendre à la dernière minute avant de se conformer à la nouvelle taxe fédérale.

• L'analphabétisme

Une réalité courante au sein des entreprises canadiennes

APF - L'analphabétisme est une réalité courante au sein des entreprises canadiennes.

Une étude du Conference Board du Canada révèle que 70 pour 100 des compagnies canadiennes sont aux prises avec des problèmes d'analphabétisme en milieu de travail.

Selon les répondants, l'analphabétisme fonctionnel nuit au travail, réduit la qualité du produit et des services, crée des problèmes au niveau de la promotion des employés et augmente les problèmes de santé et de sécurité.

L'enquête menée auprès de 600 cadres supérieurs en ressources humaines démontre que seulement 24 pour 100 d'entre eux ont élaboré des politiques pour s'attaquer au problème. Vingt-six pour 100 ont affirmé que l'analphabétisme avait retardé l'introduction de nouvelles technologies et 34 pour 100 que l'analphabétisme touchait la formation et l'acquisition de nouvelles compétences.

C'est le secteur de l'hébergement et de l'accueil qui connaît les problèmes d'analphabétisme les plus graves.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

NOVEMBRE/DÉCEMBRE

25 1918	26	27 1970	28 1972	29 1987	30 1859	1 1898
Décès du Père Ferdinand Dagenais à Saint-Paul		Le Collège Saint-Jean devient Collège Universitaire Saint-Jean	Décès du Père Ernest Denommée, OMI à New Westminster	Décès du Père Florido Turgeon, OMI à Saint-Boniface	Consécration épiscopale de Mgr Vital Grandin, OMI à Marseille	Arrivée à Winnipeg des premières Soeurs de la Miséricorde

• Une nouvelle école, un nouveau nom

Inauguration officielle de l'École du Sommet à Saint-Paul

par PIERRE BRAULT
SAINT-PAUL - L'école homogène française est ouverte depuis septembre dernier. Elle accueille 87 étudiants francophones de Saint-Paul et la région. Sa direction et son personnel se dévouent inlassablement pour faire de cette première année d'opération un succès sans précédent.

Lors d'un concours lancé il y a quelque temps, on demandait à la population francophone de trouver un nom pour cette nouvelle école. C'est le jeune André Van Brabant, un étudiant de la 1ère année de cette école, qui est l'heureux gagnant du concours «Donnez un nom à l'école».

Le nom soumis par le jeune André, fils de Marc et de Marie Van Brabant était: «l'École du Sommet». On désignera désormais l'école homogène de Saint-Paul par ce nom.



École du Sommet à Saint-Paul

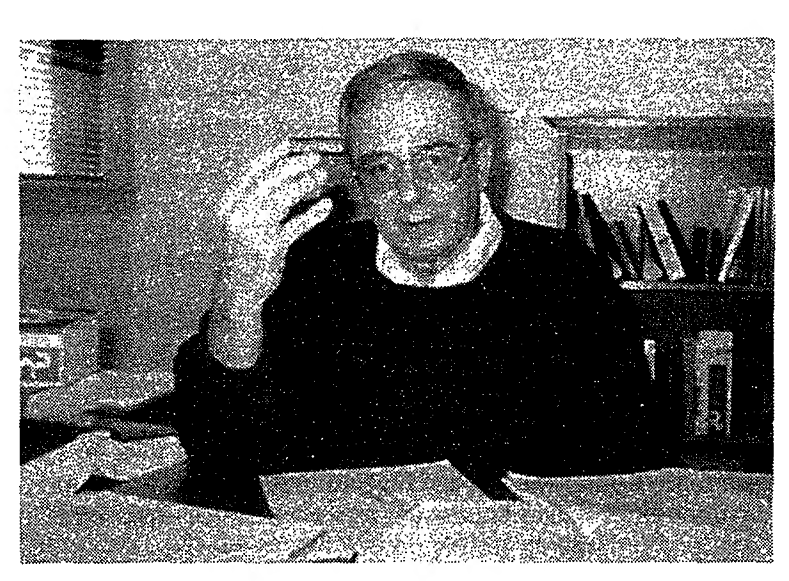


L'heureux gagnant recevra une plaque-souvenir lors de l'ouverture officielle de l'école le 30 novembre prochain en présence de nombreux dignitaires, des parents, du personnel enseignant et de soutien et surtout des étudiants.

Le tout débutera à 12h45 par une messe à la cathédrale de Saint-Paul. Puis la cérémonie d'inauguration aura lieu à l'école et comprendra la bénédiction de l'école, la traditionnelle coupe du ruban, le dévoilement du nom de l'école, de présentations par les étudiants ainsi que de présentations par certains invités d'honneur. Le tout se terminera par un vin et fromages.

• Nomination à la Conférence oblate du Canada

Paul Poirier, nouveau secrétaire administratif



par PIERRE BRAULT
EDMONTON - M. Paul Poirier d'Edmonton vient d'être nommé au poste de secrétaire administratif de la Conférence oblate du Canada par le père Douglas Crosby, omi, vice-président de la COC.

Très bien connu des Franco-Albertains pour son implication dans divers organismes francophones, M. Poirier a fait ses études au Scolasticat International des Oblats à Rome.

Il a aussi été professeur et recteur du Collège Saint-Jean à Edmonton, maintenant la Faculté Saint-Jean. Il se rendit ensuite à l'Université Saint-Paul d'Ottawa où il devint l'administrateur académique de la Faculté de théologie et de l'Institut des sciences missionnaires pendant cinq ans.

L'Association canadienne-française de l'Alberta à Edmonton l'engagea comme directeur général, poste qu'il occupa pendant trois ans.

Au cours des quatre dernières années, M. Poirier a surtout fait de la consultation en administration et en éducation auprès de divers organismes et agences.

M. Poirier devient le premier laïc à exercer cette fonction et succède ainsi au père Joseph-Marie Quirion, omi, qui a mis sur pied le secrétariat de la COC et qui en a été le secrétaire administratif de 1985 à 1990.

M. Poirier exercera ses fonctions à Edmonton puisque le secrétariat de la COC a été transféré d'Ottawa à Edmonton.

Du plaisir au premier tournoi de quilles...



L'équipe gagnante, catégorie «A»

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe des Outardes a remporté la victoire dans la catégorie «A». De g. à d. Marie-Paule Demers, Pierre Demers, Régis Voyer, Délisca Boudreau et Hélène Hillman.

(Photo Pierre Brault)



L'équipe gagnante, catégorie «B»

L'équipe des Mésanges composée des employés du journal Le Franco a causé toute une surprise en disposant en finale d'une équipe de Francophonie jeunesse de l'Alberta. L'équipe a remporté les honneurs de la catégorie «B». De g. à d. à l'avant, Micheline Brault et Denise Lamoureux; 2e rangée, dans le même ordre, Pierre Brault, Martyne Couture et Michel Raymond.

(Photo Martin Brault)

Arts et spectacles

La troupe du Théâtre de l'Alibi à Calgary



Lors du passage à Calgary de la troupe du Théâtre de l'Alibi de France, les représentants de la troupe, du consulat de France à Edmonton, de la Société de théâtre de Calgary et de l'Alliance française ont eu le plaisir d'échanger. On reconnaît au premier rang de g. à d.: Marie Christine Livinec et Richard François, Yvette Poitier, Daniel Dupont, Maryse Jobin et Julien Simon. 2e rangée dans le même ordre: Suzanne Sawyer, Claude Berlioz, consul de France à Edmonton, Gilles Ronsin, Pierre Spadoni, André Belzil, Hugues Aury, Hubert De Castlebajac, Jean-François Roederer, attaché culturel au consulat d'Edmonton et Antoinette Plouffe.

(Photo consulat de France à Edmonton)

• Une première

Le Manitoba aura sa radio communautaire française

APF - La première radio communautaire francophone dans l'Ouest canadien émettra à partir de Saint-Boniface au Manitoba.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, (CRTC) a approuvé une demande de licence d'un organisme à but non lucratif pour une station MF communautaire de langue française.

Depuis que le gouvernement fédéral a annoncé en septembre 1987 sa politique de financement des radios communautaires, six radios communautaires ont obtenu une licence du CRTC. Il s'agit de la radio de l'Épinette noire de Hearst et de la radio de la Huronie à Penétanguishene en Ontario, de la Radio-Péninsule dans le nord-est et de la radio coopérative des Montagnes dans le nord-ouest au Nouveau-Brunswick, de Radio-Clare en Nouvelle-Écosse et finalement de la nouvelle radio communautaire au Manitoba.

La Société d'État a déjà indiqué au CRTC qu'elle cesserait les activités commerciales de sa station locale, advenant la venue d'une autre station francophone dans le marché de Saint-Boniface. En clair, cela veut dire que CKSB n'acceptera plus d'annonces commerciales pour ne pas nuire à la radio communautaire. Selon le directeur de la station, M. René Fontaine, cette politique vieille de plusieurs années s'applique à chaque fois qu'une station privée ou communautaire décide de s'implanter dans un marché exploité par Radio-Canada. La nouvelle radio communautaire de Saint-Boniface aura droit à un maximum de 20 pour 100 de son temps d'antenne en publicité, conformément à la politique du CRTC sur la radio communautaire.

Le directeur de la station CKSB se réjouit de l'arrivée de la radio communautaire à Saint-Boniface. Étant l'unique diffuseur de langue française il est impossible, explique-t-il, d'offrir une programmation pour tous les goûts. La radio communautaire étant axée sur la jeunesse, René Fontaine espère qu'elle créera de nouvelles habitudes d'écoute chez les jeunes.

La nouvelle radio communautaire s'est engagée à diffuser de la musique canadienne et franco-manitobaine, de même que des spectacles à partir du centre culturel franco-manitobain.

• Reportages spéciaux

Au Ce Soir: l'élevage non-traditionnel

EDMONTON - Depuis quelques années, certains éleveurs de bétail abandonnent l'élevage traditionnel pour se tourner vers un élevage de rechange. Autruches, alpagas et sangliers ont fait leur apparition dans les Prairies.

Isabelle Craig fait la lumière sur ces nouveaux types d'élevage et examine leur potentiel dans une série de reportages spéciaux diffusés au cours du CE SOIR, **du 26 au 28 novembre à 19h30.**

L'élevage non-traditionnel connaît une véritable explosion depuis les cinq dernières années. Le premier reportage (26 novembre) analyse les raisons de ce développement.

Pour échapper aux difficultés financières plusieurs éleveurs ont changé l'orientation de leur élevage. Quels sont les avantages, économiques ou autres, reliés aux nouveaux genres d'élevage. Le deuxième reportage (27 novembre) répond à ces questions.

Véritables pionniers dans leur domaine, ces éleveurs aventureux font face à des problèmes nouveaux qu'ils doivent résoudre à force d'imagination et de débrouillardise. Le troisième reportage (28 novembre) nous éclaire sur les difficultés qu'ils rencontrent.

CN INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1989

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Déclaration établie en application de l'alinéa 29(1)a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1989

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1)a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace. Les montants indiqués ne comprennent pas l'acquisition d'actifs par la voie de contrats de location-exploitation.

CN RAIL IMMOBILISATIONS RÉELLES 1989 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	Ouest	Céréales
Matériel de traction	13,8	3,5
Autre matériel roulant	29,1	0,0
Installations fixes	99,5	25,5
Autres installations	25,8	5,9
Recherche et développement	0,3	0,1
Immobilisations sur les voies du CN	168,5	35,0

MATÉRIEL DE TRACTION

En 1989, le CN a pris livraison de 60 nouvelles locomotives GM à haute puissance, évaluées à 126,3 millions de dollars. Bien que ces locomotives soient destinées au service dans l'Ouest, elles n'ont pas été incluses dans les chiffres du tableau de la page précédente, et cela étant donné qu'elles ont été financées par la voie de contrats de location-exploitation. Ces locomotives contribueront à accroître sensiblement la productivité du parc de traction et son efficacité au point de vue énergétique.

La perspective d'économies de carburant de l'ordre de 5 à 15 pour cent a également poussé le CN à lancer un programme visant à équiper ses locomotives de graisseurs de boudins de roues.

En 1989, 245 locomotives ont été équipées de ces graisseurs, ce chiffre inclut les 90 qui n'avaient pu en être dotées pendant le programme de 1988, 60 engins neufs GM SD-60 reçus pendant l'année et 95 unités relevant du programme d'installation de 1989.

L'année 1989 a également vu la conclusion du programme, lancé en 1980, visant à équiper les locomotives de dispositifs d'hyperadhérence. La quasi-totalité des engins à haute puissance du CN sont désormais dotés de ces dispositifs antipatinage ou d'autres.

Le dispositif d'hyperadhérence, comme son nom l'indique, accroît d'environ 15 pour cent l'adhérence des roues de locomotives aux rails au moment du départ, d'où le moins grand nombre d'engins de traction nécessaires par convoi et amène des économies pour la Compagnie sur le plan des investissements et de l'exploitation.

De plus, 24 locomotives GR-12, construites de 1958 à 1960, ont été modernisées et remises en service en 1989. Ces locomotives ont été remises à neuf, ce qui a supposé leur démontage, leur mise en état technique et leur peinturage. Les fils et câbles ont aussi été remplacés de façon à répondre aux exigences d'une exploitation en régions isolées et d'une intégration à des trains à haute vitesse.

L'aménagement intérieur des cabines a été modifié pour répondre aux nouvelles normes du CN, entre autres, en matière d'exploitation de trains sans fourgons de queue. Outre une réduction des charges, ces travaux permettront de prolonger la vie utile de ce matériel de 10 à 15 ans et de l'affecter au service de manoeuvre et de transfert.

Douze locomotives GR-418 remises à neuf ont été livrées en 1989. Elles seront affectées au service de manoeuvre en ligne et en triage, selon les besoins. On estime que le programme de revalorisation de ce matériel prolongera sa durée de vie utile de 15 à 20 ans, sans compter qu'il amènera des économies sur le plan de l'exploitation.

À la suite de l'accident qui s'est produit à Trudel, au Québec, en 1986, le Comité des transports par chemin de fer d'alors avait ordonné au CN, au CP ainsi qu'à VIA Rail d'équiper tous leurs véhicules de traction de consignateurs d'événements. En 1989, 710 de ces consignateurs ont été installés, ce qui porte maintenant leur nombre à 1 475.

Les consignateurs servent essentiellement aux enquêtes menées sur des accidents mais ils ont également pour rôle de contrôler les performances des trains et d'aider à déterminer leurs besoins en maintenance. De plus, ils pourront se transformer en outil de formation des mécaniciens qui les renseignera sur la consommation en carburant des locomotives et sur leur rendement.

De façon à tirer le maximum de l'information enregistrée sur les consignateurs, le CN s'est doté de 36 autres ordinateurs portatifs GRIDCase qui pourront utiliser ses agents pour récupérer et analyser l'information sur place. Jusqu'à maintenant, 89 ordinateurs portatifs ont été assignés aux ateliers secondaires et au personnel sur le terrain.

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

En 1989, 2 820 wagons effectés au service commercial ont subi une révision générale à l'atelier de Transcona, dont 500 wagons-trémies couverts en aluminium, 69 wagons-trémies accidentés de la Commission canadienne du blé et 302 wagons couverts qui ont été transformés en wagons céréaliers, ce qui est venu compléter le programme amorcé en 1988. De plus, 440 wagons-trémies couverts destinés entre autres au transport céréalier ont été révisés et remis en service. Donc, près de la moitié de la charge de travail de l'atelier de Transcona a consisté en la réparation de wagons utilisés, en tout ou en partie, pour les transports céréaliers.

Pendant l'année, les contrats de location à long terme de 1 305 wagons-trémies couverts ont été prorogés pour au moins dix ans en vertu du programme de location résiduelle du CN. Étant donné ue ces opérations impliquaient des contrats de location-exploitation, elles ne sont pas incluses dans le tableau 1.

INSTALLATIONS FIXES

En 1989, le CN a posé dans l'Ouest 60 milles de rails neufs et 18 milles de rails de remploi. De plus, 493 000 nouvelles traverses en bois et 121 000 traverses en béton ont été installées, ainsi que 756 000 verges cubes de ballast. Une somme de 8 millions de dollars a été consacrée au renouvellement de ponts et de ponceaux, tandis que 6 autres millions ont été engagés dans la stabilisation et le drainage des plates-formes. Les améliorations apportés aux systèmes de signalisation se sont chiffrées à 2,5 millions de dollars, tandis qu'un autre million a été dégagé pour du matériel de transport destiné à accroître l'efficacité des équipes d'entretien de la signalisation, et 0,9 million pour l'amélioration des communications radio.

En 1989, le CN a en outre fait l'acquisition de cinq engins de travaux rapides et ultra-perfectionnés, destinés à accroître l'efficacité des opérations de nivellement de la voie sur les lignes à haute densité de circulation. Ce matériel peut se rendre rapidement sur le chantier, entreprendre les travaux sans autres préparatifs et laisser derrière lui une voie entièrement nivellée qui peut accueillir immédiatement des trains circulant à vitesses normales. Il a pu ainsi être possible d'éliminer les ordres temporaires de marche au ralenti qui perturbaient l'exploitation et que nécessitaient jusqu'alors les travaux d'entretien effectués avec du matériel classique. Comme le nouveau matériel n'a pas à occuper la voie très longtemps, il se révèle d'une grande utilité sur les lignes où le trafic est dense.

En 1989, un programme de deux ans a été lancé dont l'objet était de ravaloriser les voies de desserte et de garage de nombreux embranchements de silos dans les Régions des Prairies et des Montagnes. Au terme du programme, il ne subsistera que très peu de voies d'évitement ou de voies secondaires qui ne pourront accueillir les locomotives à six essieux, lesquelles sont beaucoup plus lourdes.

Ce programme permettra de substituer aux petites locomotives actuellement utilisées sur ces lignes des engins à plus haute puissance et, ce faisant, d'accroître la disponibilité des engins et d'optimiser la gestion du parc de traction. Environ 1,3 million de dollars ont été engagés dans l'amélioration des voies de garage en 1989.

AUTRES INSTALLATIONS

En 1989, la revalorisation des ateliers principaux a constitué une priorité. Des 2,4 millions de dollars dégagés pour ce poste, 2,1 millions sont allés à la modernisation de l'atelier de traction, tandis que le reste a été consacré à parachever l'atelier de matériel remorqué.

En ce qui a trait aux installations de traction, 1,4 million de dollars ont été engagés dans les premières phases de travaux de modernisation, à commencer par l'expansion et la revalorisation des bancs d'essai en charge et de montage. En outre, des fonds ont été dégagés pour l'atelier de révision des freins ABD et des turbocompresseurs, l'atelier de nettoyage et l'atelier de peinture. Même si les travaux proprement dits ne commenceront pas avant 1990, une bonne part des études d'aménagement et de planification a été réalisée en 1989.

Environ 1 million de dollars ont été consacrés par ailleurs au renouvellement des vieilles machines d'atelier à Transcona. À la fin de 1989, la plupart des machines entrant dans la ligne de production des ensembles thermiques avaient été achetées, et elles seront installées en 1990. Autre réalisation importante : l'achat et l'installation, à même le sol de l'atelier de matériel remorqué, d'un système de levage synchronisé et automatique des wagons-trémies couverts.

En ce qui concerne les ateliers secondaires (réparations courantes), une bonne part du poste de 1,86 million de dollars est allée aux programmes de renouvellement des machines et des véhicules routiers.

En 1989, d'importants capitaux, issus à la fois des budgets d'exploitation et d'immobilisations, ont été engagés dans l'informatisation des ateliers principaux et secondaires, à titre de mesures d'accroissement de la productivité. Environ 1,3 million de dollars ont été consacrés à l'introduction, dans les ateliers secondaires de Prince George, Thornton et Winnipeg, d'ordinateurs portatifs pour l'entrée directe de données (système FIRST +), tandis que 0,3 million de dollars tirés de l'exploitation ont servi à l'achat de logiciels MPP-2 pour la gestion des stocks et les opérations d'atelier.

En 1989, le CN a continué de collaborer avec les producteurs et silos céréaliers à l'amélioration des systèmes de manutention, en prévision d'un allongement des trains, d'un alourdissement des charges et d'une réduction des cycles de rotation. La modernisation et le prolongement des embranchements desservant les silos ont entre autres contribué à l'atteinte de cet objectif.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) est formé d'une série de sous-systèmes ultra-perfectionnés servant à la commande et au contrôle de la circulation des trains et dont l'objet est d'accroître la sécurité, la productivité et l'efficacité énergétique des chemins de fer. Le CN en a d'ailleurs mis à l'essai certains volets complexes, tels que les systèmes de freinage à prédiction et de contrôle de la sécurité dans la Région des Grands-Lacs.

Environ 0,3 million de dollars ont été accordés, en 1989, à cette phase du SAMT qui cadre avec le projet-pilote de 6 millions que le CN a lancé sur sa ligne Nord de la Colombie-Britannique.

W.G.T.A. - L'ALINÉA 29 (1) B) DÉPENSES D'ENTRETIEN DES EMBRANCHEMENTS TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN TOTAL DES DÉPENSES DE 1987

Entretien des voies et de l'emprise	13 619 729$
Rail et autre fournitures	749 560$
Traverses	581 349$
Ballast	351 597$
Soudage Meulage et mesure	431 892$
Ponts chevalets et ponceaux	1 173 880$
Immeubles	284 505$
Enlèvement de la neige	2 070 460$
Divers	171 367$
Total	19 434 339$

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PLANS D'INVESTISSEMENTS 1990 ET 1991

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1)b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, décrit les projets d'investissement de CN Rail pour les exercices 1990 et 1991, tels qu'ils figurent dans le Plan d'entreprise 1990-1994.

Ces projets sont fonction de certains facteurs, dont la conjoncture économique, les projections de trafic, l'état du matériel et des installations, la concurrence et les résultats financiers de la Compagnie. Ces facteurs font l'objet d'un suivi constant et toute variation constatée dans l'un ou l'autre de ces facteurs peut amener un rajustement des budgets d'exploitation et d'immobilisations en conséquence.

Le tableau de la page suivante donne les grandes immobilisations projetées par le CN en ce qui concerne 1990 et 1991. Tandis que le plan d'immobilisations de CN Rail pour 1990 (326 millions de dollars) est bien ventilé, celui de 1991 (407 millions) n'a été tracé que dans les grandes lignes et devrait être arrêté au début de la période de planification qui vient de commencer.

Plan d'immobilisations 1990-1991 (en millions de dollars)

	Budget 1990		Plan préliminaire 1991	
	OUEST	CÉRÉALES	OUEST	CÉRÉALES
Matériel roulant	3,6	0,4	11,9	1,2
Installations fixes	107,9	27,6	118,1	30,2
Autres installations	41,4	10,9	48,4	12,4
TOTAL*	153,0	38,9	178,4	43,8

*Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

Ne comprend pas :
a) Le Programme de revalorisation des lignes secondaires
b) Le matériel financé par voie de contrats de location-exploitation

MATÉRIEL ROULANT

En 1990, le CN prendra livraison de 30 nouvelles locomotives GE Dash-8, qui viendront s'ajouter aux 60 unités GM à haute puissance reçues en 1989.

La perspective d'économies de carburant de l'ordre de 5 à 15 pour cent a également poussé le CN à lancer un programme visant à équiper de graisseurs de boudins de roues ses locomotives de ligne principale. En 1990, 330 de ces graisseurs seront installés, et en 1991, les 250 derniers le seront sur le reste des locomotives à haute puissance. Environ 53 pour cent des engins à haute puissance sont affectés dans l'Ouest.

Les travaux de modernisation de nombreux embranchements de silos et voies de garage se poursuivront, de façon à permettre la circulation de locomotives à six essieux GF-30 — plus lourdes. Ce programme permettra d'accroître la disponibilité des engines et d'augmenter la capacité des convois lorsque cela sera nécessaire, ce qui optimisera la gestion du parc de traction et, plus important encore, contribuera à mieux desservir les expéditeurs de céréales.

De plus, le programme se trouvera à libérer 87 locomotives GR-17 qui pourront être révisées, en 1990 et 1991, en vue d'une affectation ultérieure dans l'Est.

En 1987, CN Rail lançait un programme de location de 3 978 wagons-trémies couverts et d'acquisition d'autres types de matériel roulant dont le bail, négocié dans la première moitié des années 1970, venait à terme. Ce programme a donné de très bons résultats et, d'ici à la fin de 1990, tous les wagons-trémies couverts devraient avoir été retenus par le biais de contrats de location-exploitation.

On peut accommoder les hausses saisonnières de la demandé par la voie de contrats de location à court terme et d'ententes avec d'autres chemins de fer, comme le Burlington Northern et CSX. Par exemple, des baux ont été conclus pour jusqu'à 2 000 wagons-trémies couverts entre janvier et juin 1990. Ces wagons peuvent être affectés au transport céréalier, mais leur loyer, même s'il est important, ne figure pas dans les immobilisations projetées dans le tableau.

INSTALLATIONS FIXES

En 1990, les immobilisations en ce qui concerne les installations fixes dans l'Ouest comprendront la pose de 73 milles de rails neufs, de 29 milles de rails de remploi et de 31 coeurs de croisement. Les opérations de soudage bout à bout, effectuées à la faveur de renouvellements de joints, nécessiteront pour leur part 115 autres milles de rails. Environ 0,8 million de verges cubes de ballast seront utilisées dans les travaux de réparation de la voie et de nivellement des plates-formes, tandis qu'il sera procédé à la pose de 383 000 traverses en bois et de 109 000 traverses en béton.

Quarante et un tabliers de ponts seront remplacés, et dans certains cas c'est la structure complète qu'on remplacera, de même que 49 ponceaux défectueux. Des travaux de stabilisation, de drainage et de protection contre les éboulis seront effectués à 14 endroits.

L'acquisition d'un autre véhicule ultra-perfectionné d'inspection des ponts rehaussera la sécurité du personnel, de même que la qualité des contrôles effectués. Le matériel de travaux non rentable sera remplacé par de nouvelles techniques et de nouveaux équipements plus productifs. Ainsi, dans le cas du nivellement de la voie, le nouveau matériel pourra couvrir plus de terrain chaque jour que ne le faisant le matériel classique, commencer ou interrompre ses travaux dans un délai très court, et laisser derrière lui des installations complètement opérationnelles où des trains pourront circuler à vitesses normales.

CN Rail est aussi à pied d'oeuvre en ce qui concerne l'implantation du Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) sur sa ligne Nord de la Colombie-Britannique.

En 1990, le cahier des charges devrait avoir été arrêté, le matériel reçu et installé, et les premiers essais du niveau 13 du SAMT effectués, ce qui ouvrirait la voie pour les essais de niveau 25.

Le niveau 13 permettra au mécanicien de locomotive de commander à distance les moteurs des aiguillages sur les longues voies d'évitement des subdivisions Fraser et Tête Jaune, ce qui améliorera les délais de transport dans ce territoire et rendra possible l'exploitation de trains sans fourgons de queue sur tout le trajet qui sépare Edmonton de Prince Rupert.

Parallèlement, un banc d'essai est en cours en Ontario, lequel doit évaluer certaines composantes du SAMT qui n'ont pas été testées ailleurs. Le projet permettra d'établir le bien-fondé du cahier des charges, et de donner aux fournisseurs un laboratoire où ils pourront élaborer leurs produits et les mettre à l'essai dans des conditions d'exploitation réelles, ou, si leurs produits sont prêts pour l'implantation, un lieu où les mettre au point.

En ce qui concerne les installations fixes en 1991, on veillera particulièrement à rehausser la productivité de certaines voies d'évitement et lignes secondaires, en les revalorisant de façon qu'elles puissent accueillir des wagons de 100 tonnes, et à rénover ou à moderniser les ponts de manière qu'ils puissent répondre aux conditions d'exploitation à venir. Le budget de revalorisation des ponts devrait s'établir à environ 20 millions de dollars par année, pour autant que le financement soit disponible.

AUTRES INSTALLATIONS

Ces dernières années, le programme de maintenance du matériel roulant avait pour objectif premier de rationaliser, de consolider, de centraliser et de moderniser ses opérations. Cela a amené une réduction des activités des ateliers secondaires et une certaine centralisation des réparations ou révisions générales effectuées sur les locomotives et wagons. Trois secteurs ont fait l'objet des principaux investissements : I. la rationalisation des terminaux, II. la rénovation des installations de réparation du matériel remorqué de Transcona, et III. la modernisation des installations de révision des locomotives de Transcona. Ces investissements devraient se poursuivre au cours des prochaines années.

I. Rationalisation des terminaux

Le Programme de rationalisation des terminaux prévoit, pour 1990, la consolidation des activités Traction et Matériel remorqué dans l'atelier de matériel remorqué de Thunder Bay. Ce regroupement permettra de rehausser la productivité par une mise en commun des fonctions administratives et des personnels de soutien.

Il restera environ 500 000 $ au budget de 1990 pour financer d'autres consolidations éventuelles. En ce qui concerne 1991, le budget préliminaire prévoit : a) la consolidation des installations de Kamloops; b) la revalorisation des installations de nettoyage des locomotives à Edmonton et à Winnipeg; et c) l'installation d'une ventilation supplémentaire à l'atelier des diesels du triage Thornton.

II. Rénovation des installations de réparation du matériel remorqué de Transcona

D'importants capitaux ont été consacrés ces dernières années au redressement de certaines activités de l'atelier de matériel remorqué dont l'inefficacité est ressortie au moment de la consolidation. Les ateliers des bogies, de sablage et de peinturage ont été revalorisés, et de nouvelles machines modernes et hautement automatisées ont été mises en place. De plus, la modernisation des opérations de révision des wagons-trémies couverts est bien avancée. On prévoit pour 1990 la poursuite de ces travaux, notamment par la mise en place de culbuteurs (650 000 $) et de passerelles (160 000 $).

III. Modernisation des installations de révision des locomotives de Transcona

Le programme de modernisation des installations de révision des locomotives de Transcona a été lancé en 1988, mais le premier investissement d'importance n'a été réalisé qu'en 1989. Sept grands projets ont alors été entrepris : 1) revalorisation des installations d'essai en charge; 2) construction d'une installation de montage du matériel; 3) conception et installation d'une chaîne hautement automatisée de montage des ensembles thermiques, laquelle devrait être terminée en 1990; 4) augmentation du nombre de créneaux pour les locomotives dont l'ensemble thermique doit être révisé; 5) construction et équipement d'une nouvelle installation de révision des turbocompresseurs; 6) construction d'un nouvel atelier de peinture; et 7) installation d'une nouvelle table de transfert recouverte, faisant le lien entre les diverses opérations de l'atelier de traction.

En outre, les autorisations nécessaires ont été données relativement à deux grands projets devant commencer en 1990 et se terminer en 1991, à savoir :

- Les installations de révision des blocs moteurs.
- Les installations de nettoyage des locomotives.

PROGRAMME DE RECONSTRUCTION DES MOTEURS DE TRACTION

Jusqu'à maintenant, cet atelier a reconstruit chaque année de 200 à 300 moteurs de traction, au coût d'environ 7 millions de dollars. Ces moteurs reconstruits, qui donnent un meilleur rendement que des moteurs neufs, sont envoyés aux principaux ateliers d'entretien courant, dont ceux de Winnipeg, Edmonton, Vancouver et Prince George, en vue d'une installation, de préférence, sur des locomotives à haute puissance.

INSTALLATIONS DE MANUTENTION

En 1990 et 1991, CN Rail entend continuer de collaborer étroitement avec les producteurs et les silos céréaliers à l'étude de nouveaux moyens d'accroître la productivité des installations de manutention du grain, notamment par une revalorisation et un prolongement des embranchements desservant les élévateurs. Des évaluations préliminaires indiquent que les besoins en immobilisations pour 1991 devraient être légèrement inférieurs à ceux des années précédentes.







Agriculture

• Grâce à un financement adéquat

L'apiculture continuera à bourdonner

par KIM McKINNON

OTTAWA - Le gouvernement fédéral et l'industrie du miel se sont unis pour «adoucir» la vie des apiculteurs canadiens. Des ateliers créés pour aider les apiculteurs à devenir plus autonomes en hivernant leurs abeilles ont attiré des foules de producteurs intéressés, tandis que la recherche s'affaire activement à combattre les acariens qui s'attaquent aux abeilles.

L'industrie du miel a connu sa part de difficultés ces dernières années. En 1987, le gouvernement canadien a interdit les importations d'abeilles provenant des États-Unis à cause de la présence d'un minuscule parasite dans les stocks américains, un acarien du genre **«Varroa»**.

Pour de nombreux producteurs canadiens qui remplacent leurs abeilles en important de nouveaux stocks chaque printemps, l'interdiction d'importer des abeilles des États-Unis a éliminé une de leurs principales sources d'approvisionnement. La plupart des apiculteurs préfèrent importer des abeilles parce que ce moyen leur évite des pertes coûteuses au cours de l'hiver et permet d'obtenir une bonne récolte de miel.

De plus, les apiculteurs canadiens sont aux prises avec un acarien trachéal, un autre parasite qui s'attaque aux voies respiratoires des abeilles adultes. Selon Don Nelson de la Station de recherche d'Agriculture Canada à Beaverlodge (Alberta), on estime que cet acarien a causé jusqu'à 50% des pertes enregistrées dans les ruches qui hivernent dans certains états du nord des États-Unis.

Afin de trouver des solutions à ces problèmes, on a entremis une série de travaux dans le cadre du Programme de développement du secteur agro-alimentaire, financé à parts égales par le gouvernement fédéral, d'une part, et le gouvernement provincial et l'industrie, d'autre part.

«Il s'agit d'un programme en deux volets», explique Gary Hergert de la Direction générale du développement agricole à Agriculture Canada. «Nous commanditons des ateliers sur la façon de réussir l'hivernage des abeilles tout en accélérant la recherche sur les façons de lutter contre l'acarien trachéal».

Au cours des ateliers qui ont déjà été tenus dans six provinces, on donne aux producteurs de la formation pratique sur les méthodes d'hivernage des ruches et d'élevage des reines.

«La participation a été excellente, souligne M. Hergert. Les producteurs sont vraiment intéressés à devenir plus autonomes».

On prévoit une deuxième série d'ateliers pour les producteurs de la Nouvelle-Écosse et des Prairies, et des séances d'information se tiendront au Nouveau-Brunswick cet hiver. Les producteurs intéressés devraient communiquer avec leurs associations provinciales respectives.

De plus, l'Association des apiculteurs de l'Ontario, en collaboration avec l'University of Guelph, prépare un guide d'élevage des abeilles qui sera distribué aux producteurs de l'Est.

Parmi les divers projets de recherche en cours, certains ont pour objectif de sélectionner des abeilles résistantes à l'acarien trachéal et de mettre au point des techniques de lutte contre les acariens ainsi que des méthodes de dépistage rapide de ces ravageurs. Une étude ontarienne vise à importer d'autres pays des abeilles ayant un potentiel de résistance et à les mettre à l'essai dans des conditions de quarantaine. En Alberta, les chercheurs mettront à l'essai des produits chimiques de lutte comme le menthol, dont l'utilisation a déjà été homologuée aux États-Unis.

Afin d'être en mesure de déterminer quels projets devraient être financés, le Ministère a demandé conseil à des groupes de l'industrie comme le Conseil canadien de l'apiculture et la Canadian Association of Provincial Apiarists. Un groupe de travail fédéral-provincial sur le miel, composé de membres du Conseil canadien de l'apiculture, a la responsabilité ultime de l'attribution des fonds.

«La santé des stocks canadiens d'abeilles est vitale pour les producteurs de miel, conclut M. Hergert. Grâce à ces projets, on espère atteindre l'autosuffisance en matière de production d'abeilles exemptes d'acariens et protéger notre industrie du miel».

• Culture utile

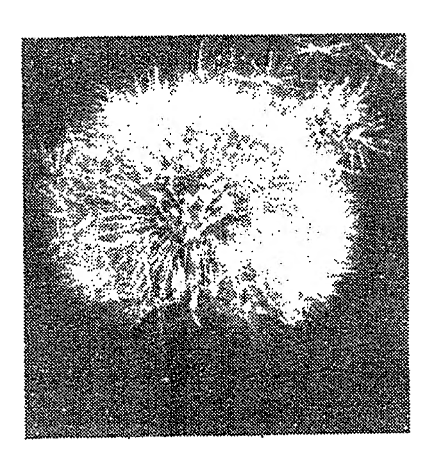
Les pissenlits, protecteurs de serres

Le mot pissenlit est synonyme, pour certains banlieusards, de guerre chimique. Pour d'autres, cette fleur sauvage évoque quelque délice culinaire. Mais, pour les producteurs de tomates de serre, le pissenlit s'avère une culture utile.

Une équipe de la Station fédérale de recherches, à Harrow (Ontario), a démontré que les pissenlits et d'autres membres de la famille de la laitue peuvent protéger les tomates contre le **Fusarium**, champignon terricole qui contamine les sols stérilisés qui servent à la production commerciale en serre. Le champignon s'attaque aux racines des tomates et cause la pourriture fusarienne, entraînant ainsi une réduction importante du rendement.

«En une semaine, la population du **Fusarium** peut se multiplier de façon astronomique, explique Bill Jarvis, scientifique à cet établissement. Cependant, en présence d'autres organismes terricoles, le **Fusarium** se reproduit plus lentement et ne peut atteindre aussi rapidement la concentration nécessaire pour endommager les plants de tomates. La laitue favorise la multiplication des micro-organismes terricoles utiles et assimile le fer dont le champignon a besoin pour se multiplier».

Le premier foyer d'infection de pourriture fusarienne a été signalé en 1974. Depuis, cette maladie menace d'anéantir le secteur de la production en serre des tomates. La lutte chimique ne peut rien contre la maladie. Des variétés résistantes ont bien été créées, mais celles-ci ne pouvaient à elles seules régler le problème. Les chercheurs se sont donc tournés vers la lutte biologique.



M. Jarvis affirme qu'au début, son équipe n'envisageait pas d'utiliser le pissenlit. Les premières recherches ont porté sur d'autres légumes-feuilles qui pouvaient également apporter un profit aux producteurs. On s'est rendu compte que la présence de ces végétaux, tels que les épinards, le cresson et la laitue, permettait d'accroître la concentration de micro-organismes du sol capables de lutter contre le champignon.

D'autres recherches menées à l'Université d'Ottawa par Thor Arnason ont toutefois permis de déterminer que les membres de la famille de la laitue produisaient également des fongicides naturels, appelés polyphénols. À sa grande surprise, c'est le pissenlit qui s'est révélé l'espèce la plus efficace.

L'étude de ces pesticides naturels présents dans des résidus d'engrais vert a permis à l'équipe de M. Jarvis de prouver que les pissenlits possédaient un autre avantage. Ils contiennent de l'acide cichorique qui lie le fer présent dans le sol. Par conséquent, le **Fusarium** se voit privé d'un de ses éléments nutritifs vitaux et est incapable d'attaquer les plants de tomates.

«Les pissenlits possèdent des

(suite en page 11)

Une méthode de marquage pour mieux tirer parti des bactéries utiles

par **BROCK KING**

OTTAWA - Il est difficile de se fondre dans une foule lorsque l'on tranche nettement sur les autres. C'est le principe qui sous-tend un nouveau système de marquage qui permet de faire la lumière sur les micro-organismes utiles introduits dans le sol.

Cette méthode de marquage permettra ainsi le contrôle au champ autant que l'établissement de lignes directrices sur l'utilisation des micro-organismes issus de manipulations génétiques.

Les vertus de certaines bactéries sont reconnues depuis longtemps. Ainsi, on peut accroître la productivité de la luzerne en inoculant dans les semences des bactéries fixatrices d'azote atmosphérique. Mais, une fois que les bactéries sont dans le sol, elles sont aussi difficiles à trouver qu'une aiguille dans une botte de foin. Si les scientifiques pouvaient marquer les micro-organismes, ils seraient en mesure de déterminer lesquels sont encore actifs dans le sol, et partant, s'il y a lieu d'imprégner les semences de la prochaine campagne agricole.

Or, plusieurs facteurs peuvent gêner le dépistage au champ, notamment la taille microscopique de ces bactéries unicellulaires et la multitude des petits organismes qui vivent dans la terre.

«Une cuillerée à thé de terre peut en contenir des millions» affirme Bob Watson en parlant de ces bactéries. «En surcroît, les méthodes de contrôle dont nous disposions étaient très fastidieuses et pas très sensibles». Au Centre de recherches phytotechniques d'Ottawa, ce chercheur et son équipe s'acharnent depuis un bon moment à résoudre le problème, et ils croient enfin avoir trouvé la solution.

«Nous avons implanté dans la bactérie du matériel génétique qui nous permettra de la repérer facilement» explique M. Watson. «Cet implant n'a aucun effet sur le comportement de l'organisme, mais il se transmet d'une génération à une autre, ce qui nous permet de mesurer la persistance de la bactérie dans le sol sur une longue période».

Cette percée revêt un intérêt particulier pour Margaret Kenny, agente chargée de la réglementation des engrais à la Direction de la défense des végétaux. Certains produits tels que les inoculums de bactéries doivent être enregistrés en vertu de la Loi sur les engrais chimique, et le bureau dont relève Mme Kenny utilisera le micro-organisme transgénique de M. Watson comme cas type. En faisant franchir au micro-organisme marqué toutes les étapes du processus de réglementation, Mme Kenny pourra évaluer dans quelle mesure le règlement peut s'appliquer à ce nouveau produit.

«Il existe déjà quelques inoculums issus de manipulations génétiques aux États-Unis, alors les premières demandes d'homologation de ce genre de produit au Canada ne sauraient tarder» déclare Mme Kenny. «Nous voulons être prêts à y faire face».

L'information obtenue nous aidera aussi à mettre la dernière main aux lignes directrices s'appliquant à l'utilisation de micro-organismes sur le terrain. Enfin, si on se donne la peine d'effectuer cette vérification, c'est aussi dans le but de transmettre un message important.

«Il s'agit de plus qu'une simple répétition générale du processus de réglementation, conclut Mme Kenny. Nous voulons signifier clairement au grand public que nous répondons à leurs préoccupations en matière de sécurité. Nous tenons aussi à informer la profession que nous suivons la situation de près afin d'éviter de poser des obstacles inutiles à l'homologation».

«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary
le lundi de **18 h 00** à **19 h 00**

Pissenlits...

(suite de la page 10)

armes multiples, précise M. Jarvis. Ils apportent des éléments nutritifs au sol lorsque leurs résidus y sont enfouis, favorisent la croissance de la population de micro-organismes utiles, produisent des pesticides naturels qui s'attaquent au champignon et épuisent la source de fer du **Fusarium,** l'empêchant ainsi de causer la pourriture chez les plants de tomates».

Déjà, en Colombie-Britannique, les producteurs de tomates à peau rouge, le type le plus vulnérable, ont accueilli avec empressement les résultats de ces recherches et les ont mis en application.

«Il n'existe vraiment aucune autre méthode de lutte. Cette technique est non seulement respectueuse de l'environnement, elle ne coûte presque rien aux producteurs», de conclure M. Jarvis.

Semer sans labour pour protéger les sols

Assisterons-nous un jour à la mort de la charrue, cet instrument qui préside les labours annuels depuis des millénaires? Peut-être pas mais un chercheur d'Agriculture Canada étudie une technique pour semer les plantes fourragères sans labour, appelée semis direct, afin d'endiguer les dégâts causés par l'érosion des sols.

Ce phénomène constitue un problème majeur dont les coûts annuels pour le secteur agricole canadien se chiffrent par centaines de millions de dollars.

Les labours brisent le tapis végétal et laissent le sol à la merci des vents et des eaux. L'érosion entraîne alors le sol de surface à l'extérieur des champs, et l'eau emporte engrais, pesticides et matières organiques. Le phénomène est particulièrement alarmant en terrain dénivelé ou sur les sols secs des Prairies. Ainsi, ces pertes contribuent grandement à l'épuisement des sols et provoquent des baisses de rendement substantielles dans toutes les provinces canadiennes.

Pour contrer cette menace sérieuse, un chercheur de la Ferme expérimentale de La Pocatière, au Québec, met au point une technique de semis direct des plantes fourragères en vue de semer sans aucun travail préalable du sol. À l'aide d'un semoir spécial, on place la graine directement sous le tapis végétal, bien en contact avec la surface du sol minéral.

Tout le travail de semis est réalisé par le seul passage de ce semoir. Un premier disque coupe le tapis végétal, alors que deux autres disposés en triangle le soulèvent légèrement pour laisser la semence descendre dans le sillon ainsi formé. Celui-ci est ensuite refermé par une roue plombeuse spécialement conçue à cette fin.

Tous les terrains sont propices à l'utilisation de cette technique. Les champs trop en pente ou trop rocailleux pour être labourés peuvent donc devenir productifs puisque le semoir permet de passer par-dessus les pierres et s'adapte à tous les terrains.

Puisque le semoir ne nécessite pas une traction aussi forte que pour le labour, de plus petit tracteurs suffisent (environ 40 chevaux-vapeur). Cette machinerie légère réduit le compactage du sol, autre menace sérieuse pour l'agriculture canadienne.

«Étant donné que le tapis végétal demeure en place, les agriculteurs peuvent travailler dans les champs plus tôt, sans danger de s'enfoncer, explique Lucius Belzile, chercheur à la Ferme expérimentale de La Pocatière. Et comme on peut semer plus tôt, la saison de culture est passablement allongée, ce qui s'avère important dans plusieurs régions du pays».

La première machine a fait son apparition dans les Prairies canadiennes où le tapis végétal est mince et les sols sont secs. Par la suite, le chercheur de La Pocatière a décidé de relever le défi en mettant au point une technique de semis direct adaptée à un tapis végétal fort épais et aux terrains accidentés et humides de l'est du Canada.

• JEF propose

Un bar francophone à Edmonton

par SYLVIE FRANCOEUR

EDMONTON - Que pensez-vous d'une activité sociale francophone sur une base régulière? Un lieu où les francophones pourraient se rencontrer entre eux... Les Jeunes entrepreneurs francophones (JEF) de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) se sont posés cette même question et ont trouvé une réponse possible.

Nicole Lamontagne la présidente de ce groupe pour les jeunes de 18 à 25 ans, parle de l'ouverture d'un bar francophone à Edmonton au début de 1991.

Cette idée a été lancée par l'agent de liaison de FJA, Denis Desgagnés. «Denis nous l'a proposée parce qu'il a aidé à partir un bar francophone à Saint-Isidore. Cela a provoqué un intérêt chez les Entrepreneurs» affirme Nicole en continuant: «Il y a rien pour les francophones, alors il serait mieux d'avoir quelque chose de régulier à tous les vendredi soir».



Denis Desgagnés

Comme Denis affirme, «nos activités sont tellement restreintes; c'est bien de sortir de l'ordinaire» et quelle meilleure façon de le faire par l'entremise d'un bar francophone.

«C'est un élément qui pourrait faire ressortir la fierté... un développement culturel», mais sans le sérieux qui semble englober nos vies quotidiennes, dit Denis avec énergie.

Ce nouveau lieu de rencontre prendrait le même format que le Bar Bar à Saint-Isidore. Un programme culturel serait présenté aux membres à chaque vendredi soir, comme par exemple, des pièces de théâtre humoristiques, des chanteurs, etc. «Il y a la possibilité d'inviter des vedettes francophones, comme Lorie Turcotte et Crystal Plamondon», affirme Nicole d'après les discussions entre les membres de JEF. Et tout ça, suivi d'une bière entre amis!

Nicole et Denis affirment que sans l'implication des bénévoles, une telle activité ne fonctionnera jamais. «Si le Bar Bar a l'ampleur qu'il a, c'est grâce aux bénévoles!». Denis confirme: «C'est la qualité des personnes et leur vision qui vont faire bouger les choses».

Si ça vous intéresse de participer à la mise sur pied de ce bar, communiquez avec Denis ou Nicole au 469-1344, ou allez aux réunions mensuelles de JEF.

Ou si vous voulez avoir un avant-goût de ce qu'est un bar francophone, vous pouvez vous rendre à Saint-Isidore, au Centre culturel, tous les vendredis soir à 20h.

PRIÈRE À SAINT-JUDE

Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire

Amen. **M.P.P.**

• Organisé par les conseils-étudiants

On souligne le Jour du Souvenir



par MARTYNE COUTURE

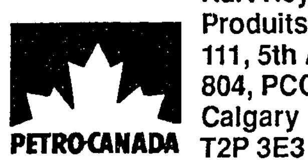
Les étudiants de l'école Maurice-Lavallée ont souligné d'une façon toute particulière le Jour du Souvenir. Anciens combattants francophones, cadets, militaires de Namao, ils étaient tous présents pour se rappeler ce triste jour. Après avoir fait la levée du drapeau du Canada, un moment de silence ayant été observé, des représentants des différents groupes de l'école ont déposé des coquelicots au pied d'une croix symbolique.

(Photo Martyne Couture)



télécopieur: 465-3647

Carrières et professions



- Une autre fête de l'Halloween à Fort McMurray

Cette fois, c'est à St.John



par CÉLINE CORCORAN

FORT McMURRAY - Le 28 octobre dernier, les parents et les enfants du programme francophone se sont réunis à l'école St.John de Fort McMurray. On a voulu par cette rencontre fêter l'Halloween et profiter de l'occasion pour réunir tous les parents du programme.

Un phénomène extraordinaire a transformé, du plus petit au plus grand, ces enfants en bouffons, sorcières, lions, poupées, citrouilles et bien d'autres caractères.

Les festivités ont débuté par un repas champêtre, suivi par un concours pour le meilleur costume chez les adultes et chez les enfants, ainsi que pour la citrouille la mieux décorée. Par la suite, on a procédé à des jeux pour tous, en incluant la chasse aux pommes dans un grand sceau d'eau.

Nous remercions le Comité avisoire du programme français pour l'organisation de cette fête et aussi nos deux juges qui ont eu une tâche très difficile, soit de sélectionner les gagnants des concours de citrouilles et costumes, mesdames Suzanne Thibaudeau et France Boulanger.



Explorations dans les arts

Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **15 janvier**. La date limite du concours suivant est le **1er mai**.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire au :



Programme Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Excellent travail et reconnaissance



Le président de la régionale de l'ACFA de Bonnyville, M. Lionel Rémillard, a remis à Lise Chartrand un magnifique bouquet de fleurs. Il l'a remercié pour l'excellent travail que cette dernière a accompli au bureau de la régionale au cours de l'été dernier. «Merci, bonne chance et reviens-nous très bientôt» lui a dit le président. Lise Chartrand étudie présentement à la Faculté Saint-Jean où elle complète son brevet d'enseignante.

(Photo ACFA de Bonnyville)

AIRCO AIRCRAFT SALVAGE LTD. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE AIRCO AIRCRAFT CHARTERS

AVIS DE DEMANDE SERVICE AÉRIEN

N° 90780 WR AU RÔLE:

Airco Aircraft Salvage Ltd. exerçant son activité sous le nom de Airco Aircraft Charters a présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour une licence afin d'exploiter, d'une base située à Edmonton (Alberta) un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises, au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes B et C.

Toute collectivité, personne ou entité intéressées, peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office au plus tard le **24 décembre 1990.** Copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3ième étage, 350 Troisième avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (n° (306) 975-5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à **Shane Stevenson au (306) 975-5218.**

Carrières et professions

Aimeriez-vous aller à des endroits au Canada que peu de gens ont l'occasion de visiter ?



CFP-PSC

Technicien(ne)s-stagiaires en météorologie

27 379 $ - 33 310 $
Environnement Canada
Service de l'environnement atmosphérique
N° de référence : 63-0492-1-(W8F)

À titre de technicien(ne)-stagiaire en météorologie, vous recevrez une formation en cours d'emploi. Vous acquerrez ainsi de l'expérience en observation, en enregistrement, en encodage et en transmission d'observations atmosphériques tout en vous familiarisant avec les instruments météorologiques non complexes. Ce poste exige que vous complétiez avec succès un programme de formation de 18 mois à Cornwall, en Ontario (vous recevrez une allocation d'études de 176 $ par semaine pendant cette période); l'un des emplois disponibles en Alberta, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest vous serez ensuite assigné. Ce poste de niveau d'entrée comporte des avantages sociaux fort attrayants, des perspectives d'avancement (certains emplois requièrent la connaissance des deux langues officielles) et, dans les régions éloignées, la possibilité de travailler de nombreuses heures supplémentaires.

Nous sommes à recherche de candidat(e)s ayant terminé deux années d'études postsecondaires en sciences, de même que le cours de physique 30 et de mathématiques 31, ou l'équivalent. Un permis de conduire valide est indispensable, ainsi que la réussite d'un examen médical et d'une vérification de la fiabilité.

Si vous faites preuve de dynamisme, désirez vous tailler une carrière intéressante et êtes prêt(e) à vivre une expérience différente, faites parvenir votre curriculum vitae, accompagné de votre relevé de notes, d'ici le **10 décembre 1990**, à **Judy Sayler, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

CFP-PSC

Possibilités de carrière

Vérificateur(trice)s

39 931 $ - 51 934 $
Organisme gouvernemental de consultation et de vérification
N° de référence : JS-0513-(W8F)

Le groupe des services de vérification recrute présentement des vérificateur(trice)s. À ce poste, vous planifierez et effectuerez des vérifications complètes, incluant l'attestation, la vérification de la conformité et la vérification de l'optimisation des ressources. De plus, dans le cadre des vérifications et des projets spéciaux, vous fournirez des recommandations visant à améliorer le contrôle, l'efficacité et l'efficience des activités des clients.

Vous détenez un diplôme universitaire en commerce et(ou) un titre professionnel en comptabilité décerné par une association comptable reconnue, ou êtes admissible à l'obtenir. Une expérience d'au moins trois années en pratique publique ou en vérification interne est indispensable. Vous devez, en outre, démontrer de fortes aptitudes pour la communication et avoir une connaissance des micro-ordinateurs.

Agent(e) de la sécurité des produits

40 934 $ - 46 130 $
Consommation et Corporations Canada
Direction de la sécurité des produits
N° de référence : LM-0530-1-(W8F)

Consommation et Corporations Canada est à la recherche d'une personne qualifiée, qui veillera au respect de la Loi sur les produits dangereux à la Direction de la sécurité des produits dangereux. Dans ces fonctions, vous livrerez des programmes d'information aux industries et au public afin de favoriser la sécurité des produits de consommation.

Ce poste exige un diplôme en sciences, avec spécialisation en chimie, décerné par une université reconnue. Une expérience d'au moins trois ans en production ou en contrôle de la qualité dans une société manufacturière, ou encore en inspection ou en mise en application des règlements dans un contexte scientifique est essentielle. De fortes aptitudes pour la communication et les relations humaines sont également requises.

Ces postes sont situés à Edmonton. La compétence en anglais est indispensable, de même que la disponibilité nécessaire pour voyager.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le **28 novembre 1990**, en prenant soin d'indiquer le numéro de référence approprié, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Tél. : (403) 495-3144.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

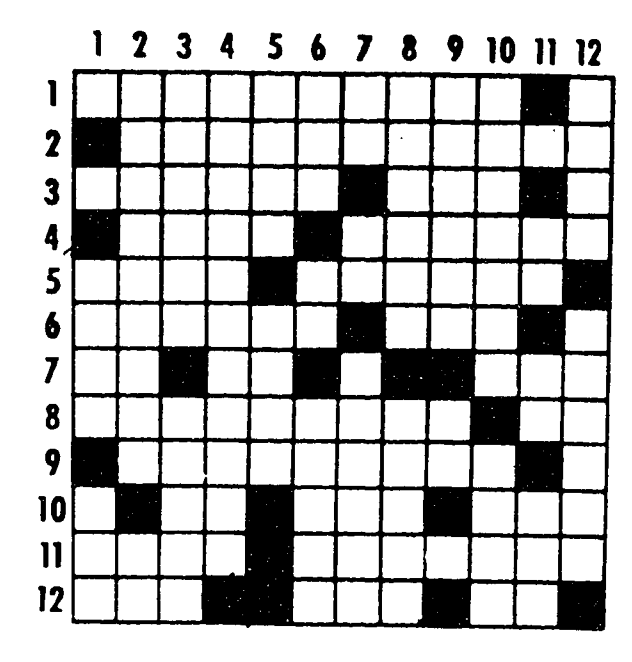
This information is available in English

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Amusons-nous...

mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Libéralité.
2—Rendre général.
3—Salaire (pl.). — Légumineuse.
4—Eloigné. — Parsemé d'étoiles.
5—Sans poil. — Complet.
6—Grand officier dans la marine. — Ure, inversé.
7—Réitération. — Infinitif. — Quinze.
8—Mouvement. — Année.
9—Qui tient le trésor.
10—Pron. indéf. — Plate-forme flottante. — Préfixe.
11—Air en général. — Qui ne pense qu'à lui.
12—Obtenus. — Monnaie des Japonais. — Pron. pers.

VERTICALEMENT

1—Préfixe. — Prière.
2—Aussi, — Du verbe avoir.
3—Huile volatile extraite de la fleur d'oranger. — Nous nous dirigerons.
4—Complètement.
5—Dans le corps. — Riv. d'Arménie.
6—Critique d'art espagnol. — Article espagnol. — Grosses moulures.
7—A lui. — Dans. — Phénomène d'optique.
8—Petite île. — Petit de l'oie.
9—Boîte encaissée dans un meuble. — Nég.
10—Unissent les roues. — Voyageur anglais.
11—Consonnes. — Impératif du verbe aller. — Comté. (abrév.)
12—Sert à attaquer ou se défendre. — Très petite écriture.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs. SOP-159

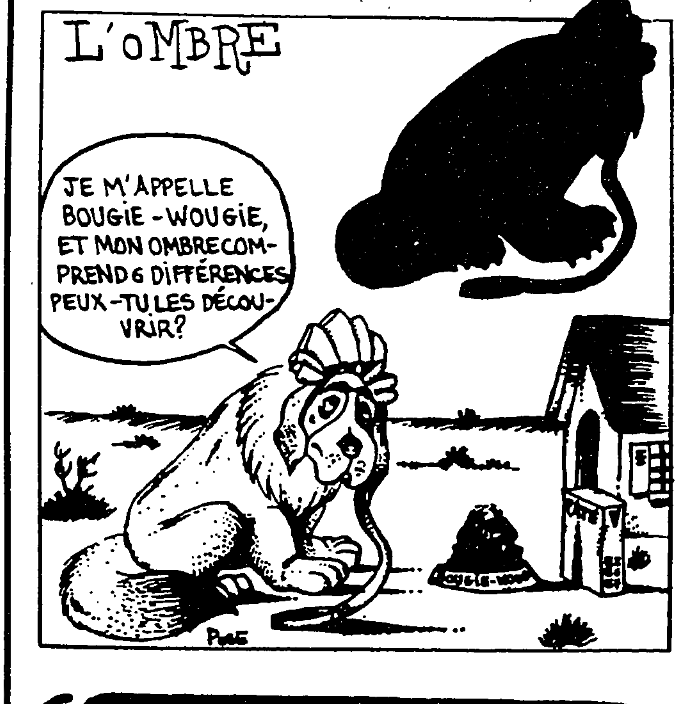
mots cachés

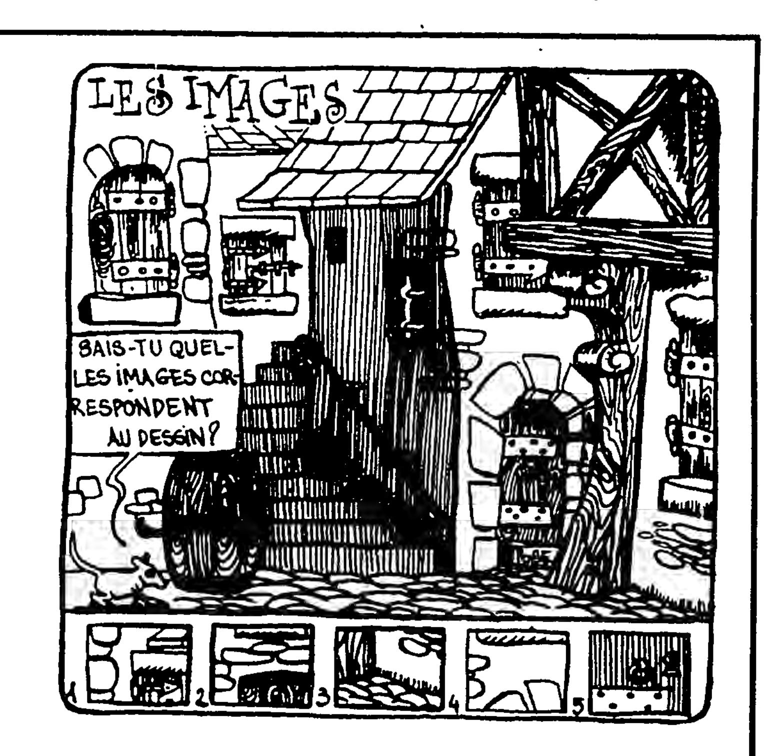
7 lettres cachées

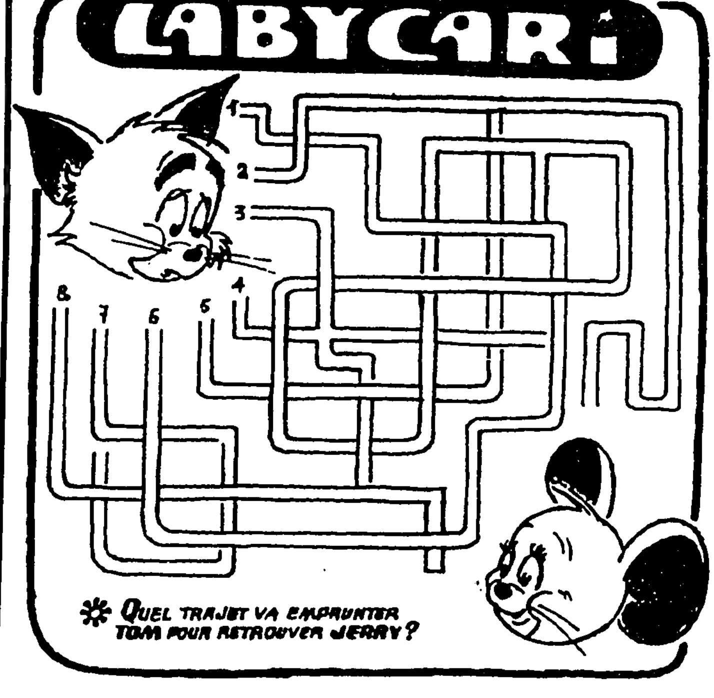
X	U	E	I	L	A	I	D	E	S	P	R	O	C	C
E	U	Q	I	T	S	I	R	E	T	C	A	R	A	C
L	U	E	U	R	Q	O	N	U	T	I	E	T	A	S
G	E	A	R	U	O	V	M	A	E	A	L	E	T	B
U	T	G	E	B	O	G	I	B	T	D	I	I	E	E
E	C	U	E	L	M	L	E	U	R	U	O	L	T	A
V	E	R	B	N	L	O	R	T	O	E	U	T	N	U
A	V	T	I	E	D	E	N	V	A	C	L	O	E	C
C	I	E	O	N	D	E	A	R	S	C	C	O	E	O
C	E	L	R	R	E	M	T	U	E	T	H	G	V	U
O	M	U	E	A	P	C	P	E	U	R	A	E	I	P
U	E	U	C	I	D	E	E	R	C	L	O	T	T	O
P	T	A	R	N	R	A	N	P	E	T	I	N	E	I
L	P	E	R	C	H	E	R	P	S	U	E	E	O	L
E	G	A	S	S	A	P	U	D	N	E	P	S	U	S

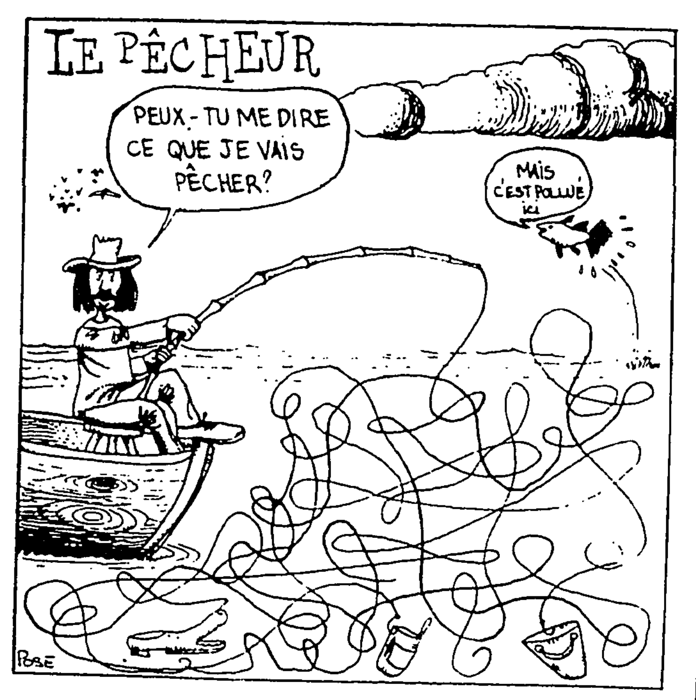
accouplé
aile
aveugle
beaucoup
cap
caractéristique
catégorie
corps
créature
crépuscule
cri
début
détail
détecte
doté
émet
envol
espèce
évité
laide
légende
lieux
lueur
nocturne
nombreux
nuit
odeur
ouïe
passage
patte
pélage
percher
peur
poil
protée
queue
radar
sombre
sonore
suspendu
tâche
taille
tas
tuer
utilité
vampire
volé

réponse: CAVERNE









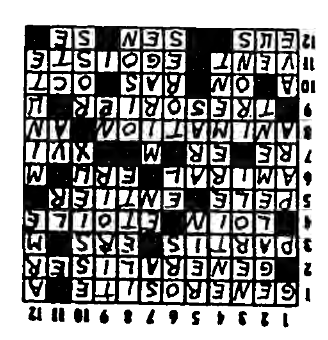
solutions

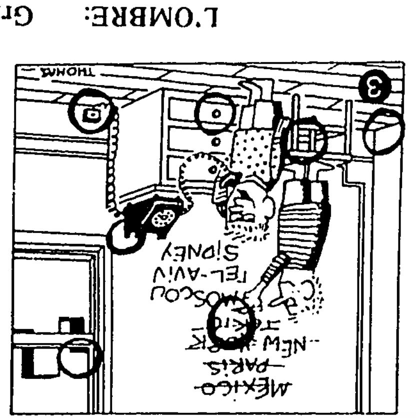
L'OMBRE: Griffes aux pattes - la laisse - la queue - le dos - l'oreille droite - le bonnet de cuir sur la tête.

LES IMAGES: 1 - 3 - 4 sont tirés du dessin.

LABYCARI: Le trajet no 2.

LE PÊCHEUR: La boîte de conserve.





Ne manquez pas le **2e concours de mots croisés** dans l'édition du **30 novembre**

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.
(J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er mercredi du mois.
(J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville.
(J.A.)

Cours de conditionnement physique pour les aînés avec Mme Antoinette Tellier, tous les lundis, mercredis et vendredis matins à 10h.
7/12

Vous êtes tous invités à venir fêter le premier 4 à 8 qui aura lieu le vendredi 7 décembre au centre culturel de Bonnyville. Bienvenue à tous!
7/12

Promotion de la Sainte-Catherine à l'école élémentaire Notre-Dame de Bonnyville, par Germaine Kent, les 23 et 24 novembre.
30/11

Troupe de danses folkloriques «Les Vol-au-Vent» auront l'occasion de danser le 24 novembre à l'école élémentaire Notre-Dame de Bonnyville lors de la journée d'ateliers, organisée par le comité de parents; le 27 novembre au Bonny Lodge, Extendicare et l'Auxilliaire et le 14 décembre au Winter Gathering, organisé par les autochtones.

CALGARY

La Ligue d'improvisation de Calgary est à la recherche d'une personne intéressée à jouer du clavier «keyboard» le vendredi soir lors des joutes de l'improvisation. S.V.P. contacter Danielle au 239-8540 ou Jovette au 254-1247 après 18h.
7/12

EDMONTON

Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) désire vous inviter à venir assister aux audiences publiques que la Commission nationale d'étude sur l'assimilation tiendra les 27 et 28 novembre prochains à Edmonton. Les audiences publiques auront lieu au Théâtre Popicos, 8527 - 91e Rue, Edmonton, Alberta. Le 27 novembre à compter de 14h et le 28 novembre 1990 à compter de 10h. La rencontre sociale aura lieu au Théâtre Popicos, le 26 novembre de 18h à 20h. Pour plus d'informations, appelez Pierre Bourbeau au 469-1344.
30/11

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.
(PJA)

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Êtes-vous intéressés(es)? A collaborer à l'avancement de différents dossiers: Alphabétisation, reconnaissance des Acquis, mise sur pied d'une Fondation; à écrire des articles sur un des aspects: femmes francophones et éducation; à contribuer à toutes autres tâches... Contacter Action éducation femmes de l'Alberta, Évelyne 464-2735 ou Catherine 467-0185.
7/12

Nous sommes un groupe de détenus venus du Québec qui cherchent à rencontrer des gens qui parlent français pour partager nos lundis soir à discuter et partager nos sentiments, ainsi que participer à certains jeux de société et sports général. Bienvenue à tous. Pour plus d'informations, s'adresser à Al Tessier, au 472-6052.
30/11

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.
5/91

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Heures d'ouverture de la bibliothèque au centre culturel de Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.
30/11

Tangent: Gens d'Âge d'or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.
30/11

L'Association francophone et francophile du centre de l'Alberta organise un dîner de Noël à la fortune du pot, le samedi 1er décembre à 18h à la salle Q-F, édifice de la police militaire, BFC de Penhold. Entrée gratuite. Prière de confirmer votre présence avant le 29 novembre. Inf.: Nicole au 342-4018.
30/11

SAINT-PAUL

Lancement du livre historique de St-Paul-St-Édouard au centre d'Âge d'Or de St-Paul, le samedi 19 janvier 1991. Invitée d'honneur: Soeur Marguerite Létourneau, supérieure générale des Soeurs de la Charité de Montréal. Info: Cécile au 645-6054 ou Simone au 645-3426.
18/1

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois.
23/11

SALLE À LOUER

Centre 82

8925 - 82e Avenue, Edmonton

Pour vos rencontres ou vos réunions
Salle pouvant accomoder jusqu'à 50 personnes

Contactez G. Bergeron au 468-1667

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Recherche femme francophone pour garder nouveau-né chez elle ou chez nous à temps partiel immédiatement et à temps complet à partir de mars 1991. Communiquez avec Claude au 466-9585.
14/12

Recherche gardienne sérieuse, non-fumeuse, pour garder mes enfants chez moi, de 1 à 2 après-midis par semaine. Adressez-vous à Linda au 434-9150.
30/11

Sous-sol à partager, bien éclairé, fenêtres nombreuses, meublé, 200 $/mois, dépôt: 200 $, comprenant facilités, situé à 10 minutes de la Faculté Saint-Jean. Info: 465-3396.
21/12

Gardienne francophone offre ses services le soir et fin de semaine. Info: 433-5928.
7/12

Grande maison, 3 chambres à coucher, très unique, près du parc Borden, à partager avec une femme âgée entre 25 et 35 ans, non-fumeuse 250 $/mois tout inclus. Info: 474-3533.
7/12

Je cherche une gardienne pour 1 enfant d'un an chez-moi, 2 à 2 1/2 jours/semaine, demeurons tout près du centre-ville, références demandées. Info: 451-5944.
7/12

À LOUER

L'ACFA régionale d'Edmonton a un espace de bureau à louer au Centre 82. Pour plus de renseignements, téléphoner à Victoria au 469-4401.
30/11

Nécrologie

LE PÈRE JEAN PORTE, O.M.I. 1920 - 1990

Le 2 octobre dernier, le Seigneur a rappelé à lui le père Jean Porte qui est décédé paisiblemenmt à l'Institut de cancer Cross d'Edmonton, après seulement quelques semaines de maladie. Cette nouvelle a consterné ceux et celles qui le connaissaient, d'autant plus que le père Porte jusqu'à tout récemment semblait en très bonne santé et vaquait toujours vaillamment à ses occupations de curé à Fort Smith.

Le père Porte laisse derrière lui le souvenir d'un homme simple et bon, d'un missionnaire énergique et dévoué, d'un prêtre charitable et surnaturel.

Le père Porte avait vu le jour à Lyon, en France, le 28 décembre 1920. Il était entré chez les Oblats en 1942 à Notre-Dame de Bon Secours et avait fait ses premiers voeux le 30 juin de l'année suivante. Il fit son scolasticat à Notre-Dame de Lumières où il fut ordonné prê-

(suite en page 19)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 24 au 30 novembre 1990

SAMEDI

- 17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 17h12 **DÉCOUVERTE**
- 18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Los Angeles à Montréal
- 20h30 **LA BANDE DES SIX**
- 21h30 **JUSTE POUR RIRE**
- 22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h08 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Le coup du parapluie

DIMANCHE

- 17h00 **SECOND REGARD**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h12 **CE SOIR DIMANCHE**
- 19h00 **STAR D'UN SOIR**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Mission Apollo
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **SCULLY RENCONTRE**
- 23h00 **LES NOUVELLES DU SPORTS**
- 23h17 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
- 23h24 **CINÉ-CLUB:** L'ombre du guerrier

LUNDI

- 17h00 **LA COURSE EUROPE-ASIE**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **UN SIGNE DE FEU**
- 22h00 **DALLAS**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **MUSSOLINI DANS L'INTIMITÉ**

MARDI

- 17h00 **LA COUR EN DIRECT**
- 17h30 **LE GRAND REMOUS**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MANIGANCES**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **CORMORAN**
- 22h00 **MÉTROPOLIS**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **COURT MÉTRAGE** Mon père, mon rival

MERCREDI

- 17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
- 17h30 **COMMENT ÇA VA**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **SMAC**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
- 22h00 **ENJEUX**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **CINÉMA:** Les indésirables

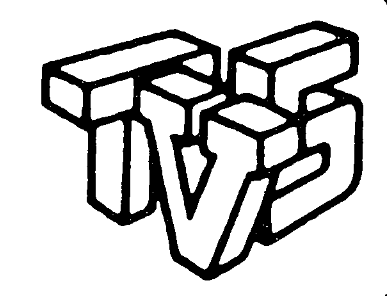
JEUDI

- 17h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
- 17h30 **SUPER SANS PLOMB**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **GÉNIES EN HERBE** Marguerite d'Youville vs Notre-Dame
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **LES FILLES DE CALEB**
- 22h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **CINÉMA** Butch Cassidy et le Kid

VENDREDI

- 17h00 **LES FRANCOFOLIES**
- 18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Montréal à Washington
- 20h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h55 **LE POINT**
- 21h25 **LA MÉTÉO**
- 21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 22h00 **CINÉ-OUEST** Visages du Manitoba
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **CINÉMA** Le vieux fusil

La télévision internationale de langue française



Semaine du 24 au 30 novembre 1990

SAMEDI

- 17h00 **THALASSA**
- 18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.**
- 18h27 **L'EUROFLASH**
- 18h30 **STARS 90**
- 20h05 **JEUNE CINÉMA**
- 20h55 **MUSIQUE CLASSIQUE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **STARS 90**
- 23h50 **JEUNE CINÉMA**
- 24h40 **MUSIQUE CLASSIQUE**
- 01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 17h00 **7 SUR 7**
- 18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.**
- 18h27 **L'EUROFLASH**
- 18h30 **CARACTÈRES**
- 19h50 **LE MONDE DU CINÉMA**
- 20h50 **SENTIERS DU MONDE**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h45 **CARACTÈRES**
- 24h05 **LE MONDE DU CINÉMA**
- 01h05 **SENTIERS DU MONDE**
- 02h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 17h00 **VOYAGE EN NUNAVIK**
- 18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 18h27 **L'EUROFLASH**
- 18h30 **COMÉDIE D'UN SOIR**
- 20h10 **SANTÉ À LA UNE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **COMÉDIE D'UN SOIR**
- 23h55 **SANTÉ À LA UNE**
- 01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 17h00 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
- 18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 18h27 **L'EUROFLASH**
- 18h30 **TOUS À LA UNE**
- 20h15 **FAUT PAS RÊVER**
- 21h10 **CARABINE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **TOUS À LA UNE**
- 24h05 **FAUT PAS RÊVER**
- 24h55 **CARABINE**
- 01h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 17h00 **TEMPS PRÉSENT**
- 18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 18h27 **L'EUROFLASH**
- 18h50 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
- 20h20 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 20h50 **CARGO DE NUIT**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
- 24h35 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 01h35 **CARGO DE NUIT**
- 02h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

- 17h00 **RÉSISTANCES**
- 18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 18h27 **L'EUROFLASH**
- 18h30 **ÉTOILE PALACE**
- 20h00 **AVENTURES VOYAGES**
- 21h00 **MONTAGNE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **ÉTOILE PALACE**
- 23h45 **AVENTURES VOYAGES**
- 24h45 **MONTAGNE**
- 01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 17h00 **BIZNESS NEWS**
- 18h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 18h27 **L'EUROFLASH**
- 18h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 19h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 20h30 **CARRÉ NOIR**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **TÉLÉOBJECTIF**
- 23h15 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 24h15 **CARRÉ NOIR**
- 01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Nécrologie

(suite de la page 18)

tre le 7 juillet 1946.

Au mois de mai de l'année suivante le père Porte reçut son obédience pour le vicariat du Mackenzie et il y arriva le 6 novembre de la même année. Sa première obédience au Mackenzie le mena au Lac Athabasca où il s'employa tout d'abord à apprendre la langue montagnaise qu'il finit par maîtriser parfaitement. Il devait d'ailleurs passer les 24 premières années de son ministère au Lac Athabasca où il fonda la mission de Black Lake, Saskatchewan.

En 1971, il fut nommé administrateur de l'école résidentielle de Chipewyan et il occupa ce poste jusqu'à la fermeture de l'école en 1974. Pendant la même période, il fut trésorier pour les Oblats du Mackenzie, poste qu'il occupa jusqu'en 1980.

En 1974, nous retrouvons le père Porte à Yellowknife où il s'adonne au ministère paroissial en qualité de co-pasteur. Il consacre cependant une grande partie de ses énergies à l'école séparée. Il devient même commissaire d'école.

Le 15 juin 1977, une nouvelle obédience envoie le père Porte à la mission Saint-Isidore de Fort Smith dont il devient le directeur. En même temps, il devient assistant à la paroisse.

En février 80, l'administration générale nommait le Père Provincial du Mackenzie et quelques mois après, Mgr Piché l'appelait à siéger au conseil d'administration du diocèse.

Au mois de mai 1986, le père Porte fut appelé à faire partie d'une équipe mobile de catéchistes et pendant les deux années qui suivirent il parcourut le diocèse du Mackenzie en tout sens dans l'exercice de ce nouveau ministère.

Enfin, le 20 juin 88, le père Porte reçut une nouvelle obédience qui devait être sa dernière, soit celle de curé de la paroisse cathédrale de Fort Smith. L'année suivante toutefois, il fut choisi pour faire partie du conseil d'administration de la province Grandin, et il occupait ces deux fonctions lorsqu'il a été terrassé par le cancer cet automne.

Chose assez singulière, le père Porte a eu droit à trois funérailles, soit à Saint-Albert, à Fort Smith et à Black Lake, Saskatchewan. Il a été inhumé à ce dernier endroit, à la demande même des Montagnais qui lui avaient toujours gardé un profond attachement.

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Professionnels

Cartes d'affaires



DES ÉCONOMIES SUR L'ESSENCE ET UN CONCOURS!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 12 $ À L'ACHAT D'ESSENCE MAXIMUM! ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES DIX SÉJOURS DANS UN CLUB MED OU L'UNE DES TROIS JEEP CHEROKEE! TOUS LES PRIX SERONT DÉCERNÉS À DES RÉSIDENTS DE L'OUEST DU CANADA!

Club Med

À CE JOUR, VOUS DEVRIEZ AVOIR REÇU VOTRE LIVRET DE BONS «ADOUCISSEZ VOTRE HIVER». SI VOUS NE L'AVEZ PAS REÇU, TÉLÉPHONEZ, SANS FRAIS, AU 1 800 668-0222 (COMMUNICATION EN FRANÇAIS) OU AU 1 800 668-0220 (COMMUNICATION EN ANGLAIS) ET DEMANDEZ-EN UN EXEMPLAIRE.

Le livret contient **8 bons-rabais de 1,50 $** valables à l'achat d'au moins 25 litres d'essence Maximum, Maximum Plus ou Maximum Suprême.*

DE PLUS, chaque bon sert de bulletin de participation au concours «Adoucissez votre hiver», qui peut vous permettre de gagner l'un des dix fabuleux séjours dans un Club Med OU l'une des trois Jeep Cherokee 1991! Imaginez une semaine au Club Med... à vous promener nu-pieds sur le sable chaud sans penser à l'hiver!

ET PLUS ENCORE!

Et en prime, nous offrons d'autres bons qui vous permettent de réaliser de grandes économies à l'achat de pneus radiaux toutes saisons Performance 90 et de la batterie Arctique 7000... et qui vous donnent autant de façons de faire un pied de nez à l'hiver et deux chances supplémentaires au concours «Adoucissez votre hiver». En effet, ces bons-primes servent également de bulletins de participation au concours!

Aucun achat n'est requis pour participer au concours. Le règlement du concours est affiché dans les stations-service Petro-Canada participantes de l'ouest du Canada.

***Ces bons ne peuvent être présentés en même temps qu'aucun autre bon d'essence.**

